

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR  
de BUREAU



IMPRIMANTE  
COULEUR  
**OFIS**

IT. Services. People. You trust.  
01 600 00 00

**185 500 FCFA**

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

# LA SEMAINE AFRICAINNE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



61<sup>ème</sup>  
année

N° 3293 du Vendredi 24 Mai 2013 - 61<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## EDITORIAL

### Informers les citoyens, voilà notre boulot!

(P.3)

Ministère de la santé et de la population

### Vers un plan national de lutte contre les maladies non transmissibles

(P.7)

### Lettre Circulaire de la Conférence Episcopale du Congo Au Peuple de Dieu qui est au Congo

Réunis pour la 41<sup>ème</sup> Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale du Congo, nous avons reçu cette joyeuse communication du Saint-Siège: le 02 juin prochain, en la Solennité du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ, à 16h00 (17h00 heure de Rome), le Pape François présidera une heure d'Adoration Eucharistique dans la Basilique Saint Pierre de Rome.

A cet effet, le Saint Père veut le faire en communion avec tous les Evêques et leurs Eglises diocésaines respectives. Il nous partagera, au préalable, ses intentions que nous trouverons d'ici-là sur le site [www.annusfidei.va](http://www.annusfidei.va) et qui seront communiquées dans les paroisses.

Nous nous unissons donc au Saint Père en cette Adoration Eucharistique dans nos Cathédrales et nos églises paroissiales. Prêtres, consacrés et fidèles laïcs, nous y sommes tous conviés.

En attendant ce jour de grande communion spirituelle, dans la joie pascale, nous vous assurons de notre prière.

Fait à Brazzaville, le 27 avril 2013

Au nom des Evêques du Congo,

Monseigneur Louis PORTELLA MBUYU  
Evêque de Kinkala

Président de la Conférence Episcopale du Congo

[www.JobCongoBrazza.com](http://www.JobCongoBrazza.com)  
Publiez gratuitement  
vos offres d'emploi

### Visite de travail du vice-président de la Banque mondiale, à Brazzaville



### De nouvelles voies de coopération ont été dégagées, pour aider le Congo à devenir pays émergent

Makhtar Diop reçu par Denis Sassou Nguesso.  
(P.3)

### Conférence de presse du collectif des avocats de Me Mbemba et du colonel Mbango



Jean-Martin Mbemba.



Jean-Claude Mbango.

### Les avocats exigent «le respect de l'Etat de droit»

(P.6)

### Descente parlementaire du collectif des sénateurs élus à Brazzaville

### Les conseillers exigent au gouvernement le paiement de leurs frais de descentes

(P.5)

### 5<sup>èmes</sup> Journées africaines de la Géotechnique

### Appliquer rigoureusement les directives géotechniques avant, pendant et après tous travaux de construction

(P.13)

### Commune de Ouesso (département de la Sangha)

### Le maire, Siméon Mobondé, arrêté dans l'affaire Kata-Kata



Siméon  
Mobondé.

(P.3)

# INSERTION PROFESSIONNELLE



Le programme d'insertion professionnelle de jeunes diplômés congolais dénommé MTN GRADUATE DEVELOPMENT PROGRAM (MTNGDP) a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés congolais. Il vise à :

Constituer un vivier de jeunes talents dans différents domaines d'activité de MTN Congo;

Recruter, à la fin de chaque cycle du programme, ceux qui se montreront les plus aptes à occuper des emplois ouverts au sein de MTN Congo, 11 positions sont ouverts au sein des directions dont voici les profils:

## Direction: Finance

### Domaine: Financial Analyst

**Mission à terme:** Collecter, analyser et traiter les données financières de l'entreprise. Vous êtes issu d'une école de gestion ou d'administration des entreprises, et justifiez d'un niveau Bac + 3 minimum, dans le domaine de la finance et de la comptabilité, attesté par des diplômes ou des certifications équivalentes.

Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances en comptabilité générale, comptabilité analytique, plan OHADA. Vous avez une maîtrise des logiciels comptables et de l'environnement Windows (Word, Excel, PowerPoint, etc.) Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale. Votre solide connaissance de la langue anglaise et, surtout, le bon usage que vous en faites est un atout indispensable.

## Finance

### Domaine: Analyste Revenu Assurance

**Mission à terme:** Effectuer les réconciliations de routine telles que définies dans la matrice Revenu Assurance (cartographie des contrôles).

Vous êtes issu d'une école d'ingénieurs et justifiez d'un niveau Bac + 3 minimum, dans les domaines de l'informatique de gestion, réseaux de télécommunications et en génie logiciel. Vous possédez de solides connaissances en systèmes de gestion de bases de données (SQL, Oracle), programmation (Access, Visual Basic), systèmes d'exploitation (Windows, Unix, etc.), Télécommunication (Provisionnement, HLR, EVD, etc.), Systèmes de facturation (IN, Billing, Portefeuille, etc.), Statistique, Finance et gestion d'entreprise.

Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale.

Vous possédez de solides connaissances en design des structures organisationnelles et des postes, gestion des emplois et des compétences, performance organisationnelle, etc.

## Direction: Ressources humaines

### Domaine: Organisation Development

**Mission à terme:** Assurer le design et maintenir la structure organisationnelle ainsi que les emplois et les postes de travail.

Vous êtes issu d'une école de management ou d'administration des entreprises, etc., et justifiez d'un niveau Bac + 3 minimum, dans les domaines des ressources humaines, management des organisations, psychologie du travail et/ou des organisations, attesté par des diplômes ou des certifications équivalentes. Vous possédez de solides connaissances en design des structures organisationnelles et des postes, gestion des emplois et des compétences, performance organisationnelle, etc.

Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale.

Vous possédez de solides connaissances en design des structures organisationnelles et des postes, gestion des emplois et des compétences, performance organisationnelle, etc.

## Direction: Informatique

### Domaine: Charging Operations

**Mission à terme:** Assurer la maintenance des systèmes informatiques orientés vers les abonnés, veiller à leur bon fonctionnement et à leur mise à jour. Vous êtes issu d'une école d'ingénieur en informatique et justifiez d'une formation Bac +4 minimum, attestée par des diplômes ou des certifications équivalentes. Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances en systèmes d'exploitation, des connaissances de base en programmation, architecture des systèmes, base de données, de même qu'en ce qui concerne les applications. Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale. Votre solide connaissance de la langue anglaise et, surtout, le bon usage que vous en faites est un atout indispensable.

## Direction: Informatique

### Domaine: MIS (Management of Information Systems)

**Mission à terme:** Gérer les systèmes d'information orientés entreprises, assurer le monitoring, le business intelligence, etc. Vous êtes issu d'une école d'ingénieur en informatique et justifiez d'une formation Bac +4 minimum, attestée par des diplômes ou des certifications équivalentes. Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances en systèmes d'exploitation, statistiques, programmation, base de données SQL, Oracle, logistique ou en opérations financières, etc. Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale. Votre solide connaissance de la langue anglaise et, surtout, le bon usage que vous en faites est un atout indispensable.

## Direction: Informatique

### Domaine: Value added Services (VAS)

**Mission à terme:** Gérer les applications à valeur ajoutée orientées vers les abonnés.

Vous êtes issu d'une école d'ingénieur en informatique et justifiez d'une formation Bac +4 minimum, attestée par des diplômes ou des certifications équivalentes.

Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances en systèmes d'exploitation, des connaissances de base en programmation, architecture des systèmes, base de données, de même qu'en ce qui concerne les applications.

Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale.

Vous possédez de solides connaissances en systèmes d'exploitation, des connaissances de base en programmation, architecture des systèmes, base de données, de même qu'en ce qui concerne les applications.

Les candidatures devront être envoyées aux adresses suivantes:

Siege social de MTN Congo:  
36, avenue Amilcar Cabral, centre-ville  
B.P: 1150, Brazzaville

## Direction: Marketing

### Domaine: Social Network

**Mission à terme:** Gestion de la communication sur les Réseaux Sociaux et Internet

Vous êtes issu d'une école de commerce ou de communication et justifiez d'un Bac + 4 minimum dans le domaine du marketing et de la communication, attesté par des diplômes ou des certifications équivalentes. Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances des outils web, des réseaux sociaux ainsi que des outils de reporting et de monitoring web et réseaux sociaux. Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale. Votre solide connaissance de la langue anglaise et, surtout, le bon usage que vous en faites est un atout indispensable.

## Direction: Marketing

### Domaine: Product & Services

**Mission à terme:** Gérer la direction stratégique des activités marketing relatifs à des produits et services spécifiques.

Vous êtes issu d'une école de commerce ou de gestion et justifiez d'un Bac + 4 minimum dans les domaines du marketing, de la communication, de la statistique, des sciences économiques ou de l'économétrie attesté par des diplômes ou des certifications équivalentes. Vous montrez de bonnes capacités à travailler dans une équipe multidisciplinaire; vous possédez une bonne pensée analytique et êtes capable d'innovation.

Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale. Votre solide connaissance de la langue anglaise et, surtout, le bon usage que vous en faites est un atout indispensable.

## Direction: Technique (Télécommunications)

### Domaine d'activité: HLS Power

**Mission à terme:** entretenir les installations électriques des centraux, en termes d'énergie, climatisation, environnement et de sécurité. Vous êtes issu d'une école d'ingénieur ou de télécommunication et justifiez d'un niveau Bac + 3 minimum, attesté par des diplômes ou des certifications équivalentes dans les domaines de l'électricité, de l'électrotechnique, etc. Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances en électricité (générale, de puissance, basse tension, moyenne tension, etc.) et en sécurité des installations ou en circuits de protection des équipements. Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale. Votre solide connaissance de la langue anglaise et, surtout le bon usage que vous en faites est un atout indispensable.

## Direction: Technique (Télécommunications)

### Domaine: IP/MPLS

**Mission à terme:** Assurer la connectivité IP (Internet Protocol) au sein du réseau de télécommunications. Vous êtes issu d'une école d'ingénieur ou de télécommunications et justifiez d'un niveau Bac + 3 minimum, dans les domaines des télécommunications ou de l'informatique (Administration des réseaux), attesté par des diplômes ou des certifications équivalentes. Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances des protocoles IP, Interconnexion des réseaux IP, fournitures d'accès Internet (ISP) et en sécurité des réseaux.

Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale.

Vous possédez de solides connaissances en systèmes d'exploitation, statistiques, programmation, base de données SQL, Oracle, logistique ou en opérations financières, etc.

## Direction: Informatique

### Domaine: MIS (Management of Information Systems)

**Mission à terme:** Gérer les systèmes d'information orientés entreprises, assurer le monitoring, le business intelligence, etc.

Vous êtes issu d'une école d'ingénieur en informatique et justifiez d'une formation Bac + 4 minimum, attestée par des diplômes ou des certifications équivalentes.

Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances en systèmes d'exploitation, statistiques, programmation, base de données SQL, Oracle, logistique ou en opérations financières, etc.

Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale.

Vous possédez de solides connaissances en systèmes d'exploitation, des connaissances de base en programmation, architecture des systèmes, base de données, de même qu'en ce qui concerne les applications.

## Domaine: Charging Support

**Mission à terme:** Servir de support aux abonnés en ce qui concerne les applications, en conformité avec les exigences du Marketing.

Vous êtes issu d'une école d'ingénieur en informatique et justifiez d'une formation Bac +4 minimum, attestée par des diplômes ou des certifications équivalentes.

Vous possédez, à ce titre, de solides connaissances en systèmes d'exploitation, des connaissances de base en programmation, architecture des systèmes, base de données, de même qu'en ce qui concerne les applications.

Vous êtes dynamique, capable de vous adapter à un environnement de travail exigeant et présentez, en outre, un fort potentiel, en termes de leadership et de comportement organisationnel nécessaire à une carrière dans une entreprise multinationale.

Vous possédez de solides connaissances en systèmes d'exploitation, des connaissances de base en programmation, architecture des systèmes, base de données, de même qu'en ce qui concerne les applications.

## Pointe-Noire:

155, avenue Félix-Tchicaya  
B.P: 1230, Pointe-Noire  
Email: [www.mtncongo.net/mtngdp](http://www.mtncongo.net/mtngdp)

Visite de travail du vice-président de la Banque mondiale, à Brazzaville

## De nouvelles voies de coopération ont été dégagées, pour aider le Congo à devenir pays émergent

Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale, a effectué une visite de travail à Brazzaville, capitale du Congo, du lundi 20 au mardi 21 mai 2013. Au cours de son séjour en terre congolaise, il a rencontré quelques membres du gouvernement et a été reçu par le président de la République, Denis Sassou Nguesso. Il a visité quelques projets cofinancés par la Banque mondiale et le gouvernement congolais, et a terminé son séjour par une conférence de presse, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, en présence d'Eustache Ouayoro, directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, et Mme Sylvie Dossou, représentante-résidente de cette institution financière internationale au Congo. Pour Makhtar Diop, «en ce qui concerne les progrès accomplis, il faut les consolider, et il faut aller de manière plus intéressante de l'avant».

Pendant son séjour, Makhtar Diop a eu des rencontres avec les autorités congolaises. Il a eu une séance de travail avec quelques membres du gouvernement, conduits par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration. Il a discuté, au cours des entretiens, sur les défis de développement auxquels le Congo est confronté, afin de déterminer comment la Banque mondiale, à travers son assistance et son partenariat stratégique, peut aider le pays à combattre, efficacement, la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de la population, grâce à un meilleur accès aux services de santé, à l'éducation et à de meilleures opportunités d'emplois. Le Congo détient l'un des taux de croissance les plus élevés d'Afrique subsaharienne, bien que le pays demeure vulnérable avec une économie dépendante fortement de l'exploitation du pétrole, a reconnu le vice-président de la Banque mondiale. Mais, de nombreux Congolais sont encore confrontés à la pauvreté, tandis que le chômage et les inégalités

persistent. La Banque mondiale entend accompagner le gouvernement, afin de mieux utiliser les revenus actuels du secteur pétrolier, dans la réalisation d'une croissance inclusive et durable, capable de générer des emplois et réduire la pauvreté. De ses entretiens avec les autorités congolaises et de ses visites, Makhtar Diop a indiqué, lors de sa conférence de presse, que «pour devenir un pays émergent, cela demande beaucoup de travail. Ce n'est pas un objectif qui peut être atteint facilement. Cela va exiger la restructuration de la société, des choix différents dans certains secteurs, des priorités, une réduction de la pauvreté et des inégalités, l'augmentation des infrastructures au profit des plus pauvres, l'amélioration pour la qualité de l'enseignement, l'accès aux services de santé par les populations, etc. C'est cela qui crée des conditions pour que le Congo devienne un pays émergent, en 2015. Le processus des réformes doit commencer, maintenant, pour atteindre cet objectif». «C'est pourquoi, lors de mes entretiens avec le chef de l'Etat, il y a eu une totale convergence des vues», a-t-il poursuivi.



Mme Sylvie Dossou, Makhtar Diop et Eustache Ouayoro, pendant la conférence de presse.

La Banque mondiale souhaite que les programmes existant soient accélérés, pour que ce délai soit le plus court possible. Le vice-président de la Banque a reconnu les efforts importants réalisés par le Congo, en termes de couverture au niveau scolaire. Mais, il y a un problème de qualité de l'enseignement. «Il faudra que le gouvernement mette plus l'accent sur la qualité de l'enseignement. Pour atteindre ces objectifs, il ne suffit pas de disposer d'une loi, il faut, plutôt, l'appliquer, d'une manière rapide, diligente et convaincante», a précisé Makhtar Diop. Selon lui, le pays a réussi à faire des réformes macroéconomiques importantes et il a, également réussi à avoir un taux d'investissement très élevé de 26% du P.i.b (Produit intérieur brut). Le Congo est un pays extrêmement important dans la sous-région, non seulement du point de vue économique, mais aussi politique. C'est un pays

qui a des ambitions économiques importantes. Cette visite de travail a été inscrite dans le cadre des bonnes relations entre la Banque mondiale et le Congo. De nouvelles voies de coopération ont été dégagées, qui aideront le Congo à se situer dans la trajectoire de pays émergent. Signalons que Makhtar Diop a été nommé, le 7 mai 2012 à ce poste. De nationalité sénégalaise, ancien ministre de l'économie et des finances, sous le régime du président Abdoulaye Wade, il est le premier Africain francophone à occuper ces fonctions à la Banque mondiale. La fin de son séjour a coïncidé avec le passage, le mercredi 22 mai 2013, à Brazzaville, de Jim Yong Kim, président de la Banque mondiale, qui a effectué une visite de travail à Kinshasa, en RDC. Avant cela, ce dernier a eu un entretien avec le ministre d'Etat Gilbert Ondongo.

Philippe BANZ.

Commune de Ouessou (département de la Sangha)

## Le maire, Siméon Mobondé, arrêté dans l'affaire Kata-Kata

Une enquête de police, dans l'affaire Kata-Kata (assassinats suivis de mutilations), à Ouessou (département de la Sangha), a permis d'interpeller au moins six personnes, dont des autochtones, à Ouessou et le maire, Siméon Mobondé, qui a été interpellé, mercredi 22 mai dernier, à Pointe-Noire, transféré, le lendemain, à Brazzaville, et placé en garde à vue. Une perquisition a eu lieu à ses domiciles de Ouessou et de Brazzaville, et à la mairie de Ouessou. L'affaire Kata-Kata, qui a terrorisé les populations du chef-lieu de la Sangha, a commencé, sans doute, à livrer ses secrets.

Les lecteurs se souviennent que, dans sa livraison du mardi 30 avril 2013, La Semaine Africaine, sous la plume de Victor Guembela, évoquait le phénomène Kata-Kata qui a créé un climat de terreur à Ouessou, à cause des assassinats en série perpétrés par un réseau de bandits appelés Kata-Kata, à partir de 2011. Les assassinats visaient, particulièrement, les femmes allant seules au champ. Les populations étaient en colère contre les autorités locales, accusées de laxisme devant ce phénomène de criminalité, à l'origine d'un climat d'insécurité dans le district. Conséquence: les femmes ne s'aventuraient plus seules, au champ ou même en dehors de la commune. La nuit, il fallait éviter d'être seul. On compte au moins une dizaine de victimes, dont trois grièvement blessés, ayant échappé à leurs agresseurs. C'est dans un contexte social

tendu, à Ouessou, que la direction générale de la police a pris l'affaire en main. Jusqu'à l'enquête de police qui a permis l'arrestation de cinq personnes, à Ouessou, dont un jeune autochtone considéré comme le principal présumé auteur des crimes, grièvement blessé au bras, par balle, lors de son interpellation. Les cinq prévenus ont été transférés à Brazzaville, et le blessé admis à l'hôpital militaire Pierre Mobongo. Les renseignements tirés des personnes interpellées ont permis aux enquêteurs de remonter le fil jusqu'au maire de la commune de Ouessou, Siméon Mobondé, membre du P.c.t (Parti congolais du travail). Ce dernier a été interpellé à Pointe-Noire, où il séjournait, et transféré dans la capitale, Brazzaville. De source proche de l'enquête, les assassinats rentraient dans le cadre de crimes rituels. Ils étaient commandités par des Bantous et perpétrés par un

Siméon Mobondé.



seau de bandits comptant des Bantous et des Autochtones. Il fallait livrer au féticheur autochtone, du vin rouge, de la chair et du sang humains, etc. Si les crimes rituels attribués à des minorités font, souvent, parties des légendes, à Ouessou, c'est bien une triste réalité que les populations ont vécue avec le phénomène Kata-Kata. Comme ce phénomène de criminalité implique des Autochtones, le gouvernement devra, sans doute, veiller à ce que les populations ne nourrissent pas un instinct de vengeance ou des ressentiments contre les peuples autochtones. L'arrestation du maire de Ouessou sem-

ble indiquer que les acteurs politiques ne sont pas, totalement, étrangers à ces pratiques macabres de sacrifice humain pour assouvir leurs ambitions. A Ouessou, les populations soupçonnaient, depuis des mois, des décideurs publics d'être derrière ce phénomène, au regard de leur laxisme à l'éradiquer. En tout cas, l'enquête de police, menée depuis Brazzaville, ne leur a pas donné tort. D'autres personnalités sont même citées. Pour l'instant, l'enquête suit son cours.

Joël NSONI

## EDITORIAL

### Informers les citoyens, voilà notre boulot!

Nous n'aurions pas réagi, si le collectif des avocats de Jean-Martin Mbemba et du colonel Jean-Claude Mbango, dans sa conférence de presse, n'avait pas emprunté la voie du populisme et de la démagogie comme stratégie de défense de leurs clients, en visant, tout particulièrement, deux journaux, dont La Semaine Africaine, ayant rendu publique l'affaire qui concerne leurs clients. Au travers de leurs propos, il apparaît que cette affaire oppose leurs clients à deux journaux. De telle sorte que si ces journaux n'avaient pas parlé, leurs clients n'auraient pas de soucis à se faire et, sans doute, vaqueraient, librement, à leurs occupations. «Que La Semaine Africaine et Le Troubadour montrent ces armes! C'est eux qui parlent des armes!», s'est écrié Me Ambroise Hervé Malonga, commençant à débiter, sans doute, sa plaidoirie, tout en faisant savoir qu'il ignore pourquoi son client est convoqué par la direction générale de la surveillance du territoire, lui qui s'est constitué pour le défendre.

En démocratie, chacun joue son rôle. La presse, pour informer, les avocats, pour défendre leurs clients dans les procédures judiciaires ou les représenter dans des affaires juridiques. Nous nous félicitons d'avoir joué le nôtre, celui d'informer. Car nous sommes parmi les premiers médias nationaux, sinon même le premier à aborder l'affaire qui concerne l'interpellation ou la tentative d'arrestation du président de la Commission nationale des droits de l'homme et l'arrestation du colonel Mbango, directeur départemental de la police au Pool.

Dans un contexte où la culture de la rétention de l'information est la règle, même au niveau des institutions et services publics, surtout quand il s'agit des affaires comme celles-là, les journalistes font un travail héroïque de recherche d'informations, pour pouvoir informer le public. Ce qui est banal dans les autres démocraties, où les affaires judiciaires, surtout quand elles concernent des personnalités publiques, donnent lieu à une large diffusion d'informations, chez nous, cela semble relever de la sphère de la peur, du tabou, du secret d'Etat ou du secret de l'instruction. Que le président d'une institution nationale soit convoqué en justice ou par un service de sécurité publique ou de renseignements, et que cela ne soit pas une information qui attire l'attention des médias, il y a lieu de croire qu'on n'est pas en démocratie, mais dans un régime de terreur. C'est, justement, pour ne pas tomber dans ce piège que nous nous efforçons de jouer notre rôle, autant que la loi nous le garantit.

Le collectif des avocats a beau jouer au populisme et à la politisation de l'affaire (en parlant de complot), ils savent bien, en tant qu'hommes de droit, que la loi de la liberté de communication au Congo reconnaît au journaliste la protection de ses sources. S'ils sont commis par leurs clients, c'est à eux de rechercher ce qui est reproché à ces derniers, pour bâtir leur argumentation et pouvoir ainsi les aider à se tirer d'affaire.

Nous en convenons avec eux qu'il y a des vices de procédure dans l'interpellation des personnes visées et qu'à ce niveau, les services publics devraient faire l'effort de respecter la loi, particulièrement le code de procédure pénale. La dignité de la personne humaine doit être respectée, même dans des affaires d'interpellation, comme le proclame notre constitution. La démocratie congolaise ne s'en trouvera que renforcée.

Au-delà des vices de procédure, les avocats du collectif feraient mieux de se soucier, surtout, du fond de l'affaire. Ils ont la responsabilité de démontrer que leurs clients ne sont pas impliqués dans ce qu'on leur reproche. Mais, épingler les gens d'être du pouvoir ou de l'opposition ne les avance à rien dans ce genre de situation. Nous continuerons à faire notre travail d'information aussi librement que la loi nous le permet. Que chacun prenne le courage de jouer son rôle en démocratie!

Joachim MBANZA

U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

## Ouverture des candidatures à l'élection au poste de chef de l'exécutif du parti

Par acte n°0007-2013, Pascal Gamassa, permanent du conseil des vice-présidents, a ouvert l'appel à candidature des cadres de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale) à l'élection du chef de l'exécutif du parti, au congrès unitaire extraordinaire des 7, 8 et 9 juin 2013. La période de dépôt de candidatures court du 22 au 30 mai 2013. Chaque candidat est autorisé à battre campagne, dès le dépôt de sa candidature, précise l'acte qui détermine la composition des pièces composant le dossier de candidature.

**NOUS OUVRONS LA CAMPAGNE DE MOBILISATION DE DEPOTS ET VOUS SOUHAITONS UNE BONNE CHANCE !**

Le Groupe ECOBANK à travers sa filiale, et dans sa politique de proximité a entrepris une *Politique de dynamisation de l'activité* depuis 2012 basée essentiellement sur trois(3) piliers :

- L'extension de son réseau d'agences en offrant un service de qualité à nos fidèles clients et aux clients prospects (ouverture de 6 nouvelles agences sur le territoire national).
- L'accroissement de la taille du portefeuille par l'octroi de crédit et la collecte de dépôts.
- L'impact de notre présence sur le territoire national à travers des actions sociales.

S'inscrivant dans l'optique de la mobilisation des ressources, nous lançons une grande promo avec l'organisation d'une GRANDE TOMBOLA, sur Brazzaville et Pointe-Noire.

Ladite TOMBOLA revêt un double objectif pour la population, à savoir:

1. contribuer à la politique de bancarisation de la population congolaise, en incitant à l'ouverture des comptes bancaires à des conditions très accessibles; réduisant ainsi la circulation de la monnaie fiduciaire;
2. faire gagner aux populations de manière non exclusive, de nombreux lots

dont un lot de rêve : UNE VOITURE !

Le principe est simple : Epargner davantage et offrez-vous une chance de gagner un lot !

Nos chargés d'affaires se tiennent disponibles dans nos agences pour des plus amples informations sur le concept de ladite TOMBOLA.

ECOBANK CONGO est présente:

**A Brazzaville**

Avec 4 agences et 8 guichets automatiques (immeuble ARC, coupole, Poto Poto I, Poto II, 1 GAB OMS, 1 GAB Mairie centrale, 1 GAB Patte-d'oie, 1 GAB immeuble ARC, 1 GAB SNPC, 1 GAB Coupole, 2 GABs Poto Poto,... et bientôt 2 GABs à l'entrée du CHU).

Les travaux de démarrage de la construction du siège de la banque, un immeuble en R+7, sont prévus courant l'exercice en cours

**A Pointe-Noire**

Avec 4 agences et 7 guichets automatiques (Lumumba, Atlantic, Port, Grand Marché, 2 GABs Lumumba, 1 GAB Atlantic, 1 Grand Marché, 1 GAB Station Fouks, 1 Aéroport Agostino A. Neto, 1 Hôpital Loandjili)

Très Bientôt.... A Dolisie, Ouessou et Oyo.

*L'Avenir est dans le panafricanisme*

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2013. Trois tirages au sort seront organisés pendant la période promotionnelle et un Grand tirage au sort aura lieu en janvier 2014. Plusieurs dépôts minimum tous les deux mois donneront aux clients de multiples chances de gagner aux tirages au sort.

Offre soumise à conditions

Session du comité exécutif de l'I.t.i.e Congo

## Rendre transparentes et opérationnelles les nouvelles règles de l'I.t.i.e

Afin de pérenniser les acquis de l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence des industries extractives), il s'est tenu, le vendredi 10 mai 2013, à Brazzaville, la session du comité exécutif de l'I.t.i.e Congo, sous le patronage de son président, Florent Michel Okoko. En présence du directeur Afrique francophone du secrétariat international de l'I.t.i.e, Tim Bittiger, en visite de travail à Brazzaville. Cette session s'est focalisée sur la sensibilisation des nouvelles normes que le Congo entend mettre en œuvre, pour permettre de cristalliser le mécanisme de transparence dans le secteur pétrolier, ainsi que celui des mines.

*dard qui sera adopté, d'ici peu, permettra d'identifier les projets pour une meilleure transparence, afin de doter l'I.t.i.e d'un mécanisme de gestion utilisable le long de la chaîne de valeur. Le Congo a été le premier pays en Afrique à publier tous les contrats des secteurs pétrolier et minier, et il est déjà en conformité avec les normes standards de 2013», a fait sa-*

**D**ans son adresse aux membres du comité exécutif de l'I.t.i.e Congo, Florent Michel Okoko a déclaré que cette loi qui sera mise sur pied s'élargira à d'autres secteurs de gestion des finances publiques, en tenant compte de l'aspect de la responsabilité dans le cadre de la gestion de ces industries.

Pour sa part, Tim Bittiger a échangé avec le comité exécutif de l'I.t.i.e Congo, sur les difficultés de bonne gouvernance et les atouts dont regorgent les secteurs pétrolier et minier. Pour lui, les pays de la sous-région Afrique centrale doivent produire des rapports de très bonne qualité, avec des données fiables, avant d'exhorter ses partenaires à fournir plus d'efforts dans la politique de bonne gouvernance. Ce qui fera que le Congo relève les défis en termes de mise en application de l'I.t.i.e.

Le directeur Afrique francophone a, ensuite, informé les membres du comité exécutif de l'I.t.i.e Congo de la mise en pla-



Pendant la session.

ce d'un nouveau mode de fonctionnement, selon les critères de conformité. Ce nouveau mode sera adopté au cours de la conférence mondiale qui se tiendra en fin mai 2013, à Sidney, en Australie, afin d'élargir la couverture concernant les paiements et les revenus fiscaux dans les secteurs pétrolier et minier. «Le nouveau stan-

voir Tim Bittiger. Avant de présenter aux participants le futur candidat au poste de directeur Afrique francophone du secrétariat international de l'I.t.i.e, M. Bady Balade. Signalons que cette session a permis aux membres du comité exécutif de mener des réflexions, avec les autorités congolaises, sur la pérennisation



Tim Bittiger.

de l'I.t.i.e. Aussi, un comité de pilotage a-t-il été mis en place par le ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration. Il est composé des parlementaires, des représentants de la société civile, ainsi que des représentants de tous les secteurs de l'Etat concernés par la gestion des industries extractives.

Nommé par décret présidentiel du 30 août 2007, le comité exécutif, qui est chargé de la mise en œuvre des normes de l'I.t.i.e au Congo, est composé des membres venant des Ministères et des administrations publiques, des sociétés pétrolières et de la société civile.

Pascal BIOZI KIMINO

M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral)

## La journée «portes ouvertes» a mobilisé de nombreux militants

Le M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), parti allié à la majorité présidentielle, a organisé, lundi 20 mai 2013, une journée «portes ouvertes» du parti, à travers six arrondissements de la ville-capitale, en vue de sa visibilité. Cette journée «portes ouvertes» a connu plusieurs activités, comme le dépistage des maladies à l'aide d'un scanner, la campagne d'adhésion au parti, les jeux de nzango, de dame, de sac, la danse traditionnelle Kongo, etc. De nombreux militants y ont participé.



Le scanner pour le dépistage des maladies.



Les militants se sont mobilisés en grand nombre, comme ici à Makélékélé.



Prise de tension et jeu de nzango.



Les activités étaient organisées dans six arrondissements de Brazzaville (Makélékélé, Bancongo, Mfilou, Mougali, Ouenzé et Talangaï), par les présidents des comités M.c.d.d.i d'arrondissement, à l'initiative du secrétaire général, chef du parti, Guy-Brice Parfait Kolélas.

Dans chacun des six arrondissements, les militants sont venus nombreux, pour réaffirmer leur soutien au parti, lequel a enregistré de nouvelles adhésions. En effet, depuis la tenue de sa deuxième convention nationale, en janvier 2013, à Kinkala, qui a mis en place les nouvelles instances dirigeantes, le M.c.d.d.i a pris l'option de faire la politique autrement. Conscient de ce qu'une population malade ne peut produire, le M.c.d.d.i a associé une opération santé à sa journée «portes ouvertes». Il s'agit, notamment, du dépistage des maladies, la prise de tension, de l'examen de la vue, etc.

De Mfilou à Talangaï, en passant par le Centre sportif de Makélékélé, le siège de l'arrondissement 4, Mougali, il y avait un grand engouement de la part des militants et sympathisants. Nombreux sont ceux qui ne se sont pas lassés d'attendre, dans les files d'attente, le dépistage des maladies au scanner. D'autres, par contre, se sont intéressés aux différents jeux. «Nous offrons à la population un examen qu'on appelle le condom analyseur. C'est un scanner qui donne les informations à partir de la main ou du pied. Il est parmi les méthodes de la médecine traditionnelle chinoise qui, effectivement, nous permet de donner toutes les informations sur l'état de santé d'une personne. Après, nous proposons un traitement naturel. On peut aussi faire des recommandations sur l'hygiène alimentaire ou l'hygiène de vie», a expliqué un technicien du corps médical déployé sur le terrain. Les militants du M.c.d.d.i ont exprimé leur gratitude au secrétaire général du parti, Guy-Brice Parfait Kolélas, qui a offert, gratuitement, cette opération de dépistage de maladies, suivie des conseils sur l'hygiène alimentaire et d'une prise en charge par le corps médical.

Pascal-Azad DOKO

Descente parlementaire du collectif des sénateurs élus à Brazzaville

## Les conseillers exigent au gouvernement le paiement de leurs frais de descentes

Le collectif des sénateurs élus à Brazzaville, conduite par Emilienne Botoka, a effectué, le 14 mai 2013, sa 25<sup>ème</sup> descente parlementaire, afin de rendre compte, sinon faire la restitution aux conseillers départementaux et municipaux de la capitale, des travaux de la 32<sup>ème</sup> session ordinaire du sénat, tenue du 2 mars au 30 avril dernier. La rencontre s'est déroulée dans la salle des conférences de l'hôtel de ville. Dans les débats qui s'en sont suivis, les conseillers ont revendiqué le paiement, par le gouvernement, de leurs frais de descentes et la prime de bonne séparation.

**T**rois sénateurs sur cinq étaient présents à la descente parlementaire, à Brazzaville, la dernière pour les élus locaux dont le mandat prend fin le 30 juin prochain. Il s'agit des sénateurs Emilienne Botoka, présidente du collectif, Noël Loutounou et Etongo.

Conscients de leur fin de mandature, les conseillers n'ont pas voulu laisser passer cette ultime occasion, pour leur demander la concrétisation des promesses faites. Pour cela, ils n'ont pas fait de quartier à leurs sénateurs. Sans langue de bois, ils ont appelé le gouvernement à respecter les lois de la République. «On ne peut pas comprendre que depuis février, jusqu'à ce jour, les frais des descentes ne sont pas encore payés. Notre mandat prend fin, nous ne pouvons que nous remettre, à vous, sénateurs, pour interpellier le gouvernement, afin qu'il respecte les règlements et lois de la République. Il faut que cette situation soit réglée, avant la tenue des élections locales. Nous sommes fatigués des promesses, depuis cinq ans», a expliqué un conseiller.

Par ailleurs, il a marqué son indignation face au non-paiement de la prime de bonne séparation promise par le gouvernement. «Si nous n'étions pas

sages, on aurait pu boycotter cette session de mai, en exigeant le paiement de nos émoluments», a-t-il ajouté.

Prenant la parole, un autre conseiller a demandé aux sénateurs d'interpellier le gouvernement, pour qu'il fasse diligence dans le décaissement des fonds budgétisés dans le budget de l'Etat, exercice 2012-2013, relatifs à l'acquisition du terrain de Matari devant abriter le nouveau cimetière municipal. Dans la même foulée, un troisième a tenté de s'interroger sur les dates d'organisation des élections locales et le sort réservé aux conseillers, d'ici le



Les trois sénateurs.

30 juin prochain, date de la fin de leur mandat.

Comme un pavé dans la mare, un quatrième conseiller s'est étonné de constater que leur conseil ne réalise rien par rapport à d'autres conseils départementaux dont les réalisations sont visibles.

Faisant lecture du rapport synthèse de la 32<sup>ème</sup> session ordi-

naire du sénat, le sénateur Noël Loutounou a précisé que sur trente affaires inscrites à l'ordre du jour, dix-huit ont été adoptées. En outre, il a décrit le contexte international et national dans lequel cette session ordinaire s'est tenue.

Cyr Armel YABBAT-NGO

F.a.c (Forces armées congolaises)

## Les commandants des zones militaires de défense en conclave, à Brazzaville

La réunion d'évaluation d'étape des activités des commandants des zones militaires de défense s'est déroulée du 22 au 24 mai 2013, dans la salle de

réunion de la zone militaire de défense n°9, à Brazzaville.

Organisée par l'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises) et ouverte par le général de division Guy Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c, en présence des membres du commandement des F.a.c, cette réunion s'est tenue conformément aux cinq piliers qu'il a dictés, pour résumer l'action de l'armée au cours de cette année, à savoir: la prise en compte réelle du soldat et de son environnement; la conservation des ca-

pacités de commandement; l'effectivité du fonctionnement des Forces armées congolaises; l'amélioration des capacités des modules d'intervention; l'organisation du contrôle à tous les niveaux. A cette occasion, les commandants de zones ont exposé sur les activités réalisées et sur la situation sécuritaire de leurs zones. De même, une série d'exposés a été faite à l'attention des participants, en vue d'harmoniser les méthodes de travail. (Nous y reviendrons).

**Un grumier tue sept personnes sur la route de Mongo-Kamba, à Pointe-Noire**

Un camion semi-remorque, appartenant à la société forestière U.t.a (United transport africa), a fait un accident de circulation, mardi 21 mai 2013, aux environs de 17h, sur la descente de la montagne de l'ancien cimetière de Mongo Kamba, à hauteur de la pâtisserie Le Dénisia. Lourdemment chargé de billes de bois (rondelles d'eucalyptus), il a été trahi, semble-t-il, par la défaillance du système de freinage, et s'est renversé. En s'éparpillant, les billes de bois ont tué sept personnes et fait de nombreux blessés graves, évacués, en urgence, dans les trois grands centres hospitaliers de la capitale économique du pays. Elles ont, également, cabossé huit voitures, dont trois de marque Toyota Rav 4, et cinq taxis. Le chauffeur et l'aide du camion semi-remorque sont morts sur le champ. A la suite du drame, des personnes ulcérées par la recrudescence des accidents provoqués par des camions grumiers, ont décidé de mettre à sac la semi-remorque, en emportant rondelles d'eucalyptus et gas-oil. Des badauds ont tenté, également, d'y mettre le feu. Dieu merci, la police, arrivée à ce moment, les en a dissuadés.

**Insolite: un chacal en divagation, «prisonnier» à Mfilou**

Un chacal, ce cousin du loup et parent éloigné du chien, était en divagation dans un quartier de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. Voilà une première! Il a été capturé vivant, mardi 21 mai 2013, au n°7 de la rue Mouandzi, située dans le secteur de l'hôpital de base de Mfilou. Ce domicile était en relief, après la capture de ce chacal. Ce mammifère carnassier venait y faire, régulièrement, la fête, dévorant tout ce qu'il trouvait dans le poulailler familial. Mais ce jour-là, à 4h du matin, les propriétaires dudit domicile ont réussi l'exploit de l'attraper, à l'aide d'une corde nouée à son cou. Les habitants ne s'expliquent pas comment cet animal sauvage s'est retrouvé dans leur quartier, et s'interrogent s'il faut le sécuriser, en le remettant au service habilité, ou le mettre carrément à mort.

**Quel modèle de véhicule pour les braves élus du peuple, à l'assemblée nationale?**

La question est en l'air, l'attente se fait longue et la pression monte. Tout semblait, pourtant, en bonne voie, pour une marque de véhicule répondant au budget prévu et dont la commande devait être faite sur place, auprès d'un concessionnaire local garantissant le service après vente. Mais, un désaccord s'est produit, depuis que le bureau de l'assemblée nationale a passé commande, à une société en Europe, pour une autre marque de véhicule, moins confortable et moins chère, que n'apprécient pas du tout les députés. Avec ce choix, certains n'hésitent pas à parler d'une histoire de ristourne. A quand les véhicules des députés? Wait and see!

**Les agents prestataires de la S.n.d.e sont revenus en force**

Des dizaines d'agents prestataires de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), laissés au bord de la route, manifestent depuis le début de cette semaine devant la direction générale de cette entreprise, au centre-ville de Brazzaville. Ces travailleurs se disent abandonnés à leur triste sort, attendant, depuis plusieurs années, dix, quinze, voire vingt-cinq ans, la régularisation de leur situation sociale. Ils ont, donc, décidé de tenir un bruyant concert de casseroles, pour exprimer leur revendication. Ils exigent que soit, formellement, décidé leur emploi comme travailleurs permanents de la S.n.d.e. Pendant ce temps, certains quartiers de Brazzaville sont privés d'eau depuis plus de deux semaines. Pour raison de travaux? On ne sait pas réellement ce qui se passe.

**Les travailleurs de la centrale à gaz de Djeno sont aussi en colère**

Le ton est monté d'un cran à la société de production d'électricité de la centrale à gaz de Djeno, à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, où les travailleurs menacent de tout arrêter si leurs doléances ne sont pas satisfaites par la direction générale. Ils se sont réunis, mardi 21 mai, en assemblée générale, au cours de laquelle ils ont exprimé leur indignation à cause du non renouvellement du contrat d'assistance technique avec le constructeur de turbine, Général electric, et le non paiement de l'énergie fournie à la S.n.e (Société nationale d'électricité). Sur le plan social, la direction accuse trois mois de salaires impayés. Si, jusqu'au 31 mai 2013 rien n'est fait, les travailleurs «déclinent leur responsabilité sur les conséquences qui en découleront». Vont-ils, dans ce cas, débrayer? Ils détiennent, eux-mêmes, la clé de l'énigme.

**Un cadavre humain sur la voie ferrée à Mfilou**

Tôt le matin du dimanche 19 mai 2013, des habitants de Makazou, un quartier de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, ont eu la désagréable surprise de découvrir, le long des rails du C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan), non loin du lieu où s'était écrasé, dernièrement, un avion cargo, le corps sans vie d'un homme. Sans doute a-t-il été tué ailleurs et jeté là, à dessein, dans l'espoir qu'un train passerait dessus. Mais, cela ne s'est pas produit. Des témoins, qui ont reconnu la victime, rapportent qu'il s'agit d'un ressortissant de pays voisin, répondant au nom de Fils et âgé de 35 ans environ. On l'aurait vu la veille dans un bar du quartier, entouré d'amis. Son visage était boursoufflé, sa tête présentait un traumatisme crânien, les oreilles, amputées. Les agents du commissariat de quartier de La Frontière n'ont eu qu'à faire le constat du décès et ont fait déposer le corps à la morgue municipale.

**Ils réclament leur part de l'allocation de relogement**

Il y aurait encore plusieurs victimes d'inondation provoquée par la pluie diluvienne du 9 décembre 2012, dans les quartiers Sud de Brazzaville, n'ayant pas perçu l'allocation de relogement attribuée à certaines familles. La semaine dernière, un collectif se faisant appeler «Comité des victimes du 9 décembre», a révélé que 40 familles sur 192 recensées, attendent toujours d'être satisfaites. Elles ne voient rien venir, leurs démarches seraient auprès des autorités habilitées n'ayant pas encore abouti. Mieux, il serait ignorées et les victimes se sentent abandonnées. Qu'en pensent ces autorités?

Conférence de presse du collectif des avocats de Me Mbemba et du colonel Mbango

**Les avocats exigent «le respect de l'Etat de droit»**

Après la convocation manquée, de Jean-Martin Mbemba, président de la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme), et l'arrestation, à Brazzaville, du colonel Jean-Claude Mbango, directeur départemental de la police au Pool, le collectif des avocats de Me Jean-Martin Mbemba, associés aux avocats du colonel Jean-Claude Mbango, ont donné une conférence de presse, mardi 21 mai 2013, au siège de la Conadho, à Brazzaville. A cette occasion, les avocats Ambroise Hervé Malonga, Amedée Nganga, Dieudonné Nkounkou, du barreau de Brazzaville, et Mathias Morouba, du barreau de Bangui (RCA) ont donné leur version des faits.



Les quatre avocats pendant la conférence de presse.

Devant un parterre de journalistes, Me Ambroise Hervé Malonga a présenté, d'entrée de jeu, la biographie de Jean-Martin Mbemba. Me Amedée Nganga a, ensuite, fait un exposé sur les faits. C'est la manière dont leur client a été interpellé par la police et ce qui s'est passé à son domicile, en s'appesantissant sur ce qui s'est passé le 7 mai 2013. Pour sa part, Me Dieudonné Nkounkou a mis l'accent sur la journée du 13 mai, lorsque Jean-Martin Mbemba a reçu une convocation signée par le procureur de la République. Mathias Morouba a qualifié la procédure de cette interpellation, de «scandaleuse et irrégulière», en rappelant ce que dit le code de procédure pénale, en matière d'interpellation. Dans leur conférence de presse, les avocats de Jean-Martin Mbemba s'en sont, verbalement et longuement, pris aux articles

publiés par «La Semaine Africaine» et «Le Troubadour» sur cette affaire. Ils ont estimé que les deux journaux n'ont pas puisé leurs informations à la source. «Avec ce que La Semaine a écrit, on peut penser que ce journal devient un journal du pouvoir», a même lâché Me Malonga. Me Mathias Morouba a, quant à lui, fait des leçons de déontologie aux journalistes. Il a brandi «Le Troubadour» et lu un extrait de l'article sur cette affaire, en concluant que «rien ne ressemble à une enquête, c'est de la littérature». Il a dit de même concernant l'article de «La Semaine Africaine». Les journalistes ont posé quelques questions d'éclaircissement sur les faits et sur la suite de l'affaire. A la conclusion, Me Malonga a indiqué «la conférence de presse a été organisée, non pas seulement pour Maître Mbemba et le colonel Mbango, mais c'est pour faire



Les journalistes.

de telle sorte que l'Etat de droit que nous avons appelé de tous nos vœux soit respecté». Il a avoué que, jusqu'à présent, il ne sait pas le motif pour lequel leurs clients sont détenus et convoqué à la D.g.s.t. Ils sou-

haitent avoir les éléments, pour organiser leur défense. Voici ci-après, la version des faits présentées par les avocats de Me Jean-Martin Mbemba.

A. P. MASSAMBA

**La version des faits telle que présentée par les avocats**

**«Point n°1: exposé des faits**

Le 7 mai 2013, des agents de la police nationale, accompagnés d'un officier de la D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire) et de plusieurs véhicules bâchés dont certains immatriculés, d'autres non, ont tenté de pénétrer, de force, dans la résidence de Me Mbemba, président de la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme) aux alentours de 19 heures. Alerté, notre confrère va sortir de ses appartements, pour s'enquérir de la situation, lorsqu'il trouve six agents en uniforme armés dans sa concession, en train d'être repoussés par sa garde. Ne sachant l'objet de cette brutale violation de sa résidence, la garde demande à notre confrère de vite réintégrer les appartements et de ne pas en sortir. Des suites de cette altercation, les voisins du quartier sont alertés et se sont mis dans la rue. A la vue des gardiens des voisins, gênés, les agents de la police nationale se sont postés à 50 mètres, de part et d'autre de la résidence et siège de la C.n.d.h, où ils sont restés toute la nuit en faction, jusqu'au lendemain matin. Tout indique, vraisemblablement, qu'ils voulaient procéder à l'enlèvement de notre confrère, l'enlèvement du colonel Mbango, directeur départemental de la police nationale au Pool, nous conforte dans cette certitude. D'autant qu'en ce moment-là, il n'a jamais été question, de la part de la police ni de la D.g.s.t, de rechercher au domicile de notre confrère, on ne sait quel agent y assurant la garde.

**Point n°2**

Le lendemain le 8 mai 13, curieusement, s'amènent vers 11 heures, le directeur de la police judiciaire et le colonel Eloi Atipo de la D.g.s.t, au siège et domicile de notre confrère. Le directeur de la police judiciaire présente, à notre confrère, un mandat d'amener signé du procureur de la République, concernant un certain Martin Mbia, habitant le quartier Poto-Poto. Notre confrère rappelle au directeur de la police judiciaire que vous vous êtes trompés d'adresse, car là où nous sommes en ce moment ne correspond pas à l'adresse indiquée par le mandat délivré par le parquet de la République. Que d'ailleurs, rien n'indique que des convocations préalablement adressées à l'intéressé à son domicile se soient avérées infructueuses. Par ailleurs, il est clair que ce mandat d'amener devait être détourné de sa fonction, puisqu'il aurait servi à livrer Mbia à la D.g.s.t et non à le présenter au procureur de la République, pour 131 simple raison qu'il n'y a aucune information d'ouverture contre ce M. Mbia au parquet. Quand à l'objet du mandat, le même directeur dit que M. Mbia serait impliqué dans un braquage qui aurait eu lieu à Poto-Poto; or, le journal La Semaine, qui reprend les informations de la police, dit que ce braquage aurait eu lieu à Kinsoundi. Voilà déjà le montage et le complot qui a commencé, depuis plus d'un mois.

**Point 3: le 13 mai 2013 et l'intervention des avocats**  
Tout commence le 13 mai 2013, avec la réception, par notre

confrère, d'une convocation signée d'un directeur des services intérieurs de la D.g.s.t, donc un directeur central. Notre confrère s'entoure, immédiatement, des conseils, pour étudier la réponse à donner à cette convocation. Il sera décidé de répondre dans les plus brefs délais, soit le 14 mai 2013, avant 10 heures, à cette procédure scandaleuse et irrégulière. On a stigmatisé:  
- l'incompétence des services de la D.g.s.t est patent;  
- le défaut de procédure à notre connaissance au parquet de la République (atteinte aux articles 2,14, sur l'ouverture d'information et la mise en œuvre de l'action publique, la D.g.s.t doit dénoncer en cas d'infraction).  
- le statut particulier de Me Mbemba qui est toujours avocat et donc violation des dispositions des règles de droit commun et de celles portant sur la profession d'avocat et notamment l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 26 août 1992;  
- enfin, il est président de la commission des droits de l'homme reconnue constitutionnellement. Tous ses éléments rassemblés, nous avons entrepris:  
- d'écrire au directeur général de la D.g.s.t et lui rappeler le statut particulier de notre client et qu'un simple directeur central ne pouvait se permettre un tel impair;  
- lecture de la correspondance du 14 mai 2013 au directeur général de la D.g.s.t.  
A ce jour, notre correspondance n'a reçu aucune suite et sommes dans l'impossibilité de vous dire quel est le sort de notre client. Il faut dire que ces services agissent dans l'illégalité

totale, alors même que la conférence nationale avait dissout la sécurité d'Etat, la D.g.s.t se comporte, exactement, comme une police politique au service d'un individu, sans respect de la loi. C'est pourquoi nous n'avons pas recommandé notre client à s'y rendre et nous avons eu raison, car le colonel Mbango, en fonction a été pris comme un malfrat chez lui, à 20 heures sans aucun titre. Ils peuvent donc faire de même contre notre client.

**Enlèvement et séquestration du colonel Mbango Jean-Claude, directeur départemental de la police au Pool**

Le samedi 11 mai 13, aux environs de 20 heures, le colonel Jean-Claude Mbango, directeur départemental de police au Pool, a reçu la visite musclée de six véhicules BJ de la police bourrés d'hommes armés, conduits par un véhicule Hylux non immatriculé. Les faits se déroulent à son domicile rue Marie Bella, quartier Emeraude, à Mikalou. Les hommes, les femmes et les parents qui étaient présents ont relevé les propos tenus par l'officier de police qui conduisait cette équipe nocturne d'enlèvement: «Nous sommes envoyés par le général Ndengué, pour vous arrêter, menottes aux mains, les yeux bandés et vous amenez à la D.g.s.t.». Deux heures après, le colonel Mbango était conduit à la D.g.s.t, maintenu au secret par la haute police. Le 16 mai 2013, va être entrepris, sans aucun titre, une perquisition au domicile du colonel, hors sa présence, de 16 à 20 heures».

Ministère de la santé et de la population

## Vers un plan national de lutte contre les maladies non transmissibles

«Adopter le plan national intégré 2013-2017 de lutte contre les maladies non transmissibles au Congo», tel est le sens de l'atelier de validation organisé par le Ministère de la santé et de la population, les 14 et 15 mai 2013, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération à Brazzaville. Patronné par Alexis Elira Dokekias, directeur général de la santé, cet atelier a réuni les médecins spécialistes du C.h.u.B et de l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, les O.n.gs, la police nationale, les partenaires du Ministère, les directeurs départementaux de la santé, les experts du P.d.s.s (programme de développement du système sanitaire), etc.



Les participants à l'atelier.

Les maladies non transmissibles représentent, au Congo, une cause importante de morbidité, de mortalité et d'handicaps. Parmi lesquelles: les maladies cardiovasculaires, le diabète, les cancers, les affections respiratoires chroniques, les hémoglobiopathies (drépanocytose), les affections mentales, les violences, les traumatismes, les maladies buccodentaires et oculaires.

Face à ces lourdes conséquences, le gouvernement s'est engagé dans la lutte contre ces maladies. A ce titre, un plan intégré de lutte contre celles-ci avait été élaboré et validé de façon interne, en 2012. Afin de valider ce document avec l'ensemble des acteurs concernés et les associations, le Ministère de la santé et de la population a jugé nécessaire d'organiser cet atelier national, en vue d'adopter le plan intégré 2013-2017 de lutte contre les maladies non transmissibles au Congo.

En effet, les maladies non transmissibles sont responsa-

bles des complications graves, notamment les A.v.c (Accidents vasculaires cérébraux), les crises cardiaques et l'insuffisance rénale. D'ailleurs, les A.v.c constituent, désormais, la première cause de mortalité au sein des services des urgences de nos hôpitaux. Par la même occasion, ils deviennent un problème majeur de santé publique.

Il s'agissait, au cours de cet atelier, de valider les documents de politique nationale et le plan stratégique national de lutte contre les maladies non transmissibles, ainsi que les plans sectoriels spécifiques de lutte contre le cancer, la drépanocytose, les A.v.c. Pour Alexis Elira Dokekias, le gouvernement s'est engagé dans la lutte contre ces maladies, à travers la modernisation des plateaux techniques des hôpitaux, la construction des unités neurovasculaires et, prochainement, d'un institut de cardiologie avec les partenaires.

Au cours de leurs travaux, les participants ont adopté les deux documents soumis à leur

approbation. Il sied de rappeler que la vision de la politique nationale de lutte contre les maladies non transmissibles vise la réduction de la charge des maladies non transmissibles et l'amélioration de la qualité de vie des populations congolaises.

En clair, elle va, de manière globale, réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies non transmissibles au sein des populations congolaises. De façon spécifique, elle entend:

- renforcer les capacités nationales, le leadership, la gouvernance, les actions multisectorielles et le partenariat, afin d'accélérer la réponse nationale à la lutte contre les maladies non transmissibles;
- promouvoir les interventions destinées à réduire les principaux facteurs déterminant des risques modifiables des mala-

dies non transmissibles;

- promouvoir et appuyer les capacités nationales pour une recherche de qualité pour prévenir et combattre les maladies non transmissibles;
- renforcer le plaidoyer et la coopération, afin d'accorder un rang de priorité élevé aux maladies non transmissibles dans les politiques sectorielles nationales et les objectifs de développement internationaux.

Clôturent les travaux de cet atelier, le directeur général de la santé s'est félicité du travail accompli. Pour lui, il s'agit d'un pas important dans le cadre de la révision de la politique nationale de santé, en cours et, surtout, dans l'élaboration du P.n.d.s 2013-16.

Cyr Armel YABBAT-NGO

### Conférence internationale des instructeurs des académies Cisco

## Le Safari de Brazzaville s'est inscrit dans une approche de développement

Organisée par le C.f.i-Ciras, en partenariat avec la firme Cisco, la conférence internationale des instructeurs des académies Cisco de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale francophones, dénommée «Safari 2013», s'est tenue à Brazzaville, du 14 au 23 mai 2013, sous le thème: «Moderniser l'enseignement technique et la formation professionnelle en vue de l'émergence de nos pays de la sous-région». La cérémonie d'ouverture, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, s'est déroulée sous le patronage de Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, en présence d'Olaf Khramer, président directeur général de Cisco zone Nord, Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation du président de la République, le colonel Jérôme Iwandza, directeur général du C.f.i-Ciras, Hugues Ngouelondelé, député-maire de Brazzaville, Armand Moyikoua, recteur de l'Université Marien Ngouabi, et des invités.



Pour une modernisation de l'enseignement par les outils modernes.

et de la formation professionnelle par le chef de l'Etat. Le Safari de Brazzaville s'inscrit dans une approche de développement, plaçant l'homme au centre de tout. Au travers de son programme, l'académie Cisco entend former les jeunes dans le déploiement, l'exploitation et la maintenance des équipements informatiques. Bref dans les technologies de l'information et de la communication (T.i.c), source d'emplois», a déclaré Jérôme Iwandza.

Notons que sur 410 millions d'étudiants répartis dans 10.000 académies dans 160 pays, le Congo compte 232 étudiants dans trois académies. Aussi, d'ici à 2013, 20 instructeurs seront-ils formés sur les cours d'expertise. A la fin des travaux, des certificats Cisco ont été remis à 56 étudiants des académies du Congo. L'un des récipiendaires parlant au nom de ses collègues, a recommandé notamment, la vulgarisation des T.i.c et du Netacad, outils fondamentaux pour le dévelop-

pement et la modernité.

Cette rencontre de haut niveau, inscrit le réseau des académies Cisco dans l'optique d'une modernisation de l'enseignement par les outils modernes. «Cette firme s'est engagée à créer dix académies de technologies avancées au Congo, d'ici à 2014 et à former au moins 1500 étudiants congolais. Grande est notre satisfaction de savoir que le Centre d'information en informatique (Ciras) vient d'obtenir l'agrément qui fait de lui un centre de formation des formateurs et de certification de diplômés Cisco», a dit Jean-Baptiste Ondaye.

Cisco est une multinationale américaine fondée en 1984, par Léonard Bosack et Sandra Lerner. Elle a mis sur pied, dès 1993, le programme Cisco networking academy, qui facilite l'utilisation de son matériel et aide les participants à acquérir des compétences de pointe dans le domaine des T.i.c et d'Internet.

Alain Patrick MASSAMBA

### Antenne nationale de la propriété industrielle

## Un centre d'appui à la technologie et à l'innovation ouvert à Brazzaville

Jean-Claude Saturnin Ntari, conseiller spécial du ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, a, officiellement, procédé, vendredi 10 mai dernier, au lancement du Cati (Centre d'appui à la technologie et à l'innovation). Installé au siège de l'antenne nationale de la propriété industrielle, à Brazzaville, ce centre va promouvoir l'innovation technologique et scientifique.



Ituku Elangi Botoy et Jean Claude Saturnin Ntari pendant la coupure du ruban symbolique.

Le Cati vise l'accès des pays en développement aux prestations locales de services d'informations technologiques de qualité et d'autres services connexes. Le fonctionnement du Cati est assuré par l'O.m.p.i (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). Cette organisation soutient, essentiellement, le Cati, dans l'accès aux bases de données, de brevets et autres ressources d'informations scientifiques et techniques, ainsi que dans la diffusion de meilleures pratiques et des données d'expérience parmi les Cati (Centres d'appui à la technologie et à l'innovation).

Lors de la cérémonie du lancement, Ituku Elangi Botoy, administrateur du projet Cati, a expliqué le but du Cati dans les pays en développement: «Aujourd'hui, les pays en développement sont confrontés à deux obstacles majeures. Le premier vise à augmenter la qualité et la quantité des produits manufacturés, afin d'être compétitifs sur le marché international. Le deuxième concerne la création d'emplois pour la majorité des populations, afin d'élever leur niveau de vie économique et sociale. C'est au regard de cette réalité que l'O.m.p.i a adopté, lors de son assemblée générale de septembre 2007, le projet sur l'établissement du Cati. Afin d'aider ces pays en développement, membres, à affronter, avec succès, ces deux obstacles». Le Cati ouvert à Brazzaville, dispose d'une collection de plus de soixante dix millions de solutions techniques ayant permis aux autres continents (Europe, Asie et Amérique de se développer), de soutenir leur industrie. Ces solutions expliquent tous les domaines technologiques permettant aux pays de se développer technologiquement.

Jean-Claude Saturnin Ntari a, quant à lui, confirmé que le Cati sera, pour le Congo, un instrument d'accès aux savoirs techniques, au transfert des technologies des organismes de recherche vers le secteur industriel, par l'exploitation des brevets d'invention. Surtout face aux défis de l'émergence que tient à relever le Congo, à l'horizon 2025. Signalons que le Congo figure parmi les douze pays africains ayant bénéficié, cette année, de l'installation du Cati.

Hordel BIAKORO.

### Fraternité Maria Goretti (Paroisse Sainte-Anne, Brazzaville)

## Décès de Brigitte Rachel Bizo Mbelé



Décédée mercredi 15 mai 2013, au C.h.u de Brazzaville, des suites d'une courte maladie, Maman Brigitte Rachel Bizo Mbelé sera inhumé, vendredi 24 mai, au cimetière privé Bouka, après une cérémonie de recueillement au domicile familial, sis au n°112 de la rue Bacongo, à Poto-Poto, et la messe de requiem, en la basilique Sainte-Anne.



Jean-Baptiste Ondaye.

agents du C.f.i-Ciras. Les thèmes développés ont été très riches, par la qualité intrinsèque des conférenciers que par le contenu des sujets et les solutions proposées aux administrations et entreprises. Ils ont donné lieu à une série de questions, auxquelles les conférenciers ont répondu. «Les présentes assises viennent à point nommé, dans la mesure où l'année 2013 a été décrétée année de l'éducation de base

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**25 mai 1963 - 25 mai 2013, cinquante ans de Panafricanisme et de Renaissance Africaine**

Le 25 mai 2013, décrétée journée de l'Afrique, marque ainsi la commémoration de la création, en 1963, à Addis-Abeba, en Ethiopie, de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

Cette journée, qui sera célébrée avec éclat à travers tout le continent, sera sous-tendue par un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui se tiendra à Addis-Abeba, Capitale éthiopienne, sous le thème «Panafricaine et Renaissance Africaine».

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement saisiront cette occasion pour faire le bilan du chemin parcouru et dégager des perspectives pour les prochaines années.

La République du Congo, à l'instar d'autres Etats membres de l'OUA/UA, témoignera, une fois de plus, de sa constante adhésion aux idéaux panafricains des Pères fondateurs, par la célébration de cet événement,

ce samedi 25 mai 2013, sous le haut patronage du Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Président de la République, Monsieur Firmin AYESA.

**Plusieurs activités sont prévues:**

- 9H30: Evocation historique de l'OUA/UA;
- Lieu: Auditorium du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération;
- 12H00: Débaptisation de l'Avenue Moukondo Télé Congo/Nkombo;
- Lieu: Moukondo, croisement Cité des 17-Avenue - Télé Congo/Nkombo
- 16h00: Match de l'Unité Africaine Cara-Saint-Michel de Ouenzé
- Lieu: Stade Alphonse MASSAMBA-DEBAT

**VIVE L'UNITE AFRICAINE**

**Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération**

MINISTERE D'ETAT, DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOULOLOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

**ANNONCE LEGALE  
N°006/2013/PN-CITE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	4016 du 26/03/2013	Section: CK, Bloc: 73, Parcelles: 01, 02,03 et 04, Superficie: 2.000,00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA (TSOUROU)	04	TATCHOFO Maurice
02	4018 du 26/03/2013	Section: S, Bloc: 128, Parcelles: 04, Superficie: 470,11m <sup>2</sup>	MATENDE	02	LOUKOMBO Philomène
03	2809 du 20/12/2012	Section: ACF, Bloc: 205, Parcelle: 10 Bis, Superficie: 300, 00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	04	MALEKE née MAMPASSI MAPEMBE Antoinette
04	4019 du 26/03/2013	Section: U, Bloc: 11, Parcelle: 15, Superficie: 2000, 00m <sup>2</sup>	FOUCKS	03	YALINGUI née MILANDOU Victorine
05	2956 du 26/02/2013	Section: L, Bloc: 29, Parcelle: 03, Superficie: 396, 00m <sup>2</sup>	O.C.H.	01	MATSOUIKA Jacques
06	2784 du 07/12/2012	Section: L, bloc: 53, Parcelle: 14, Superficie: 419,25m <sup>2</sup>	O.C.H	01	ABDALAYE COULIBALY
07	1787 du 19/12/2011	Section: CG, Bloc: 156 Parcelle: 08, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI (Fam. NKONDI TCHITALI)	04	ATTIVI DEDE Enyonam Joanna
08	2814 du 20/12/2012	Section: I, bloc: 18, Parcelle: 01, Superficie: 216, 75m <sup>2</sup>	SIDETRA	01	SIDI MOHAMED
09	2543 du 13/09/2012	Section: AL, Bloc: 48, Parcelle: 03, Superficie: 411, 30 m <sup>2</sup>	LOANDJILI ELOI	04	BOUBAG née MBATCHI DHELLO Sandra Cilia
10	3060 du 11/03/2013	Section: /, Bloc: /, Parcelle: / Superficie: 500, 00 m <sup>2</sup>	LOUBOU	LOANGO	KIHOULOU MOUTSIEKOU Carole Ornella
11	3059 du 11/03/2013	Section: / Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 500, 00m <sup>2</sup>	LOUBOU	LOANGO	KIHOULOU André
12	2886 du 23/01/2013	Section: AE, Bloc: 21, Parcelle: 07, Superficie: 500, 00m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU (TCHIYENZI)	05	MABASSY MOUANDA Christian Pépin
13	2955 du 26/02/2013	Section: BV(SUMBA), Bloc: 57, Parcelle: 05 bis ex-09 bis, Superficie: 250,00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA (Télévision)	05	N'KAKOU née ITSA Félicienne Rachel
14	2418 du 13/08/2013	Section: AF, Bloc: 121 ex 109, Parcelle: 01 ex 10 Superficie: 487, 90m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	04	TATY Victorine Rachel
15	1787 du 19/12/2012	Section: CG, Bloc: 156, Parcelle: 08, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	ATTIVI DEDE Enyonam Joanna
16	4010 du 21/03/2013	Section: AE, Bloc : 64, Parcelle: 18, Superficie: 500, 00 m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	05	NKOUNKOU MATSIONA Gildas Wilfred
17	2628 du 18/10/2012	Section:AF, Bloc: 67, Parcelle: 02, Superficie: 500, 00 m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	05	ELENGA M'BOUALE Gloire
18	2085 du 13/04/2012	Section: ACK, Bloc: 129, Parcelle: 01, Superficie: 500,00 m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	04	KOUSSOU Adas Patrick Edouard
19	2880 du 22/01/2013	Section: CK, Bloc: 84, Parcelles: 06 et 08, Superficie: 1.000,00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	04	NGOMA Frederic
20	1038 du 03/03/2011	Section: BV, Bloc: 291, Parcelle: 08, Superficie: 500m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	04	MOUNZEO MOULOUNGHUY Raynaud Patout Noel
21	2958 du 26/02/2013	Section: Q, Bloc: 62, Parcelle: 10, Superficie: 167,08m <sup>2</sup>	MVOUMVOU	02	MATSOUIKA Jacques
22	4063 du 11/04/2013	Section: AG, Bloc: 62, Parcelle: 01, Superficie: 500,m <sup>2</sup>	TCHIALI	05	BAKALA Yvon Bertin Michel
23	1472 du 09/08/2011	Section:R, Bloc: 109, Parcelle: 02 qter, Superficie: 114,66m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	EBONGO SOHI Emilienne Labelle
24	2513 du 04/09/2012	Section: BV, Bloc: 126, Parcelles: 03 et 04, Superficie: 645,84 m <sup>2</sup>	NGAMBOUSSI	04	ITSISSA LOEMBE Rock Gildas
25	4053 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 38, Parcelles: 03, 04, 07, 08,09 et 10, Superficie: 3.000,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
26	4054 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 40, Parcelles: 02 et 03, Superficie: 1.000,00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
27	4055 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 46, Parcelles: 03, 04,05 et 06, Superficie: 2.000, 00m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
28	4056 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 41, Parcelles: 1 à 10, Superficie: 5.000,00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
28	4057 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 43, Parcelles: 02 et 03, Superficie: 1.000,00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
29	4058 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 44, Parcelles: 1 à 10, Superficie: 5.000, 00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
30	4059 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 47, Parcelles: 01, 02, 03, 04, 05, 07, 08,09 et 10, Sup: 4.500,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
31	4060 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 49, Parcelles: 03, 04,05, et 06, Superficie : 2.000,00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
32	4061 du 10/04/2013	Section: CG, Bloc: 50, Parcelles: 01, 02,09 et 10, Superficie: 2.000, 00 m <sup>2</sup>	KOUFOLI	05	A.R.P.C.E
33	2638 du 18/10/2012	Section: ABW, Bloc: 26, Parcelle: 08, Superficie: 555,90 m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	04	CHERIF BICHARA
34	2691 du 09/11/2012	Section: R, Bloc: 104, Parcelle : 04, Superficie: 239, 42 m <sup>2</sup>	GRAND MARCHE	01	Ali Ahmat ABAKAR et Autres

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 06 Mai 2013  
L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière  
Justin BIANGANA







**La Banque UBA  
commémore, le vendredi  
24 mai 2013, la journée  
«Africa Day».**

**A cet effet, le personnel  
de cette Banque mettra  
en valeur la tenue  
traditionnelle africaine.**

**Nominations for 'Best Dressed Male  
and Female' should be sent to  
[africaday@ubagroup.com](mailto:africaday@ubagroup.com)**

[www.ubagroup.com](http://www.ubagroup.com)

*Africa's global bank*

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE  
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

**ANNONCE LEGALE N° 182/2013/BZ-C**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	6787 du 12-11-12	Sect C, bloc 033 ; Pile 01bis ; Sup. : 864,53m <sup>2</sup>	QUARTIER TOSSANGANA	IMPFONDO	NGASSAKI Antoine
02	7571 du 11-04-13	Sect P13, bloc 99 ; Pile 2413 ; Sup. : 400,00m <sup>2</sup>	33, AVENUE BOKIALA (CITE DES 17)	7-BZV	NGAKOSSO Françoise
03	7570 du 11-04-13	Sect P14, bloc - ; Pile 73 ; Sup. : 424,53m <sup>2</sup>	103, RUE DJIELE (MIKALOU)	6-BZV	NGAKOSSO Françoise
04	6999 du 03-01-13	Sect P8, bloc 106 ; Pile 1 ; Sup. : 121,76m <sup>2</sup>	14, RUE LOBY	4-BZV	SYLLA Hady
05	7620 du 22-04-13	Sect BD, bloc - ; Pile 20 ; Sup. : 392,12m <sup>2</sup>	BIKAROUA	7-BZV	MINGOULABE Albertine Espérance
06	6672 du 16-10-12	Sect P5, bloc 13 ; Pile 8 ; Sup.: 337,89m <sup>2</sup>	101, RUE MAKOTOPOKO	4-BZV	GOLO Alain Théodore
07	7604 du 18-04-13	Sect P8, bloc - ; Pile 13 ; Sup.: 224,93m <sup>2</sup>	131BIS, RUE KOUYOUUS	5-BZV	IBARA Roch Thierry Edibert
08	7437 du 08-04-13	Sect P3, bloc 107 ; Pile 4 ; Sup.: 199,58m <sup>2</sup>	94BIS, RUE LOANGOS	3-BZV	TOURE Moustapha
09	7283 du 05-03-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 60.000,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	Société CHINA JIANGSU International Congo
10	7164 du 13-02-13	Sect -, bloc - ; Pile ; Sup.: 2.400,00 m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	TSOUMOU GAVOUKA Guili
11	7204 du 19-02-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 7.212,00m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	TSOUMOU GAVOUKA Adolphe
12	7203 du 19-02-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup.: 4.800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	TSOUMOU GAVOUKA Adolphe
13	7436 du 08-04-13	Sect P3, bloc 102 ; Pile 4 ; Sup.: 208,57m <sup>2</sup>	54, RUE LOANGOS	3-BZV	CAMARA Dipa
14	7200 du 19-02-13	Sect AN, bloc - ; Pile 9 ; Sup. : 238,09m <sup>2</sup>	23, RUE KINDAMBA (KIBOUENDE)	7-BZV	MOUAKASSA Paul Charley
15	5890 du 21-02-12	Sect AN, bloc 20 ; Pile 02 ; Sup. : 400,00m <sup>2</sup>	Rue non denommée Ex Ferme Ngamaba	4-BZV	KAMBA Jean Jacques
16	7707 du 16-05-13	Sect -, bloc Nganka; Domaine; Sup.: 1.525.225,00m <sup>2</sup>	VILLAGE ODZIBA	POOL	MOUNZIELE René
17	7282 du 05-03-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup. : 40.000,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	Société CHINA JIANGSU International Congo
18	7440 du 08-04-13	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup. : 2.684,00m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	DIRAT Jean Raymond
19	7227 du 13-03-13	Sect P9, bloc 179 ; Pile 2 ; Sup. : 409,20m <sup>2</sup>	160, RUE MAYAMA	4-BZV	EKOYOUA Alphonse
20	7284 du 08-03-13	Sect AU, bloc - ; Pile 3 ; Sup. : 2635,04m <sup>2</sup>	KINSANA	8-BZV	YE NING
21	1479 du 26-10-12	Sect G, bloc 51 ; Pile 5 ; Sup. : 242,00m <sup>2</sup>	42, RUE AUGEREAU	2-BZV	IBARA Fulbert
22	7416 du 03-04-13	Sect C, bloc - ; Pile 172 ; Sup. : 320,93m <sup>2</sup>	172, RUE JOHN SODERGREEN	2-BZV	NIANG Ibrahim
23	7331 du 13-03-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup. : 1.000,00m <sup>2</sup>	QUARTIER KOMO	GAMBOMA	KOUD OKOOU Raymond
24	6998 du 03-01-13	Sect P8, bloc 106 ; Pile 1ter ; Sup. : 126,29m <sup>2</sup>	14, RUE LOBY	4-BZV	OUYANG QIPING
25	7233 du 13-03-13	Sect I, bloc - ; Pile 224 ; Sup. : 690,00m <sup>2</sup>	CENTRE-VILLE	2-BZV	EKOYOUA Alphonse
26	7680 du 08-03-13	Sect P8, bloc 84 ; Pile 2 ; Sup. : 466,75m <sup>2</sup>	74, RUE BANGUI	4-BZV	BANZOUZI Germain
27	7421 du 03-04-13	Sect AN, bloc - ; Pile 1 ; Sup. : 40.005,00m <sup>2</sup>	KIELE TENARD	7-BZV	SGEC- CONGO
28	7591 du 15-04-13	Sect BG, bloc - ; Pile 7 ; Sup. : 383,67m <sup>2</sup>	RUE ONIANVA (NKOMBO)	9-BZV	NGUILI Nathalie Victoire Rachelle
29	5700 du 12-04-12	Sect P12, bloc - ; Pile 5 ; Sup. : 266,00m <sup>2</sup>	05, RUE NKOUMA	6-BZV	OCKANA OKOUYA Victorien
30	5733 du 18-04-12	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup. : 1800,00m <sup>2</sup>	KINTELE (FAMILLE MBALOUA)	POOL	OCKANA OKOUYA Victorien
31	5734 du 18-04-13	Sect -, bloc - ; Piles 1, 2, 3 et 12 ; Sup. : 1.600, 00m <sup>2</sup>	DJIRI	POOL	OCKANA OKOUYA Victorien
32	7623 du 23-04-13	Sect BD, bloc - ; Pile 3 ; Sup. : 405,03m <sup>2</sup>	3, RUE FERRET QUARTIER NKOMBO	7-BZV	TCHIKAYA Ketsia Antoinette
33	7131 du 07-02-13	Sect P5, bloc 20 ; Pile 85 ; Sup. : 316,93m <sup>2</sup>	85, RUE ZANAGA	4-BZV	BADIROU Sanni Mamadou
34	7699 du 16-05-13	Sect P8, bloc 143 ; Pile 7bis ; Sup. : 145,16m <sup>2</sup>	108BIS, RUE LEKANA	4-BZV	OMBILI Irène Patricia

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 23 Mai 2013:  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
**Victor NGATSE**



Les inédits d'un pontificat

# «François se décrit dans la solitude de sa fonction»

Il y a donc bien des «premières fois» dans le pontificat qui s'est ouvert le 19 mars dernier. Le Pape François séduit par un style qui peut étonner de prime abord, mais celui qui veut «une Eglise pauvre et pour les pauvres» a eu tout le temps d'imposer ses marques même s'il n'est au Vatican que depuis un peu plus de trois mois. Il y a donc eu les premières fois... Mais cela doit aussi s'étendre aux «premières fois deux fois». Une équation? Non, un constat. Le Souverain pontife se décrit dans la solitude de sa fonction. Il règne seul.

Or, avec François, le pasteur qui a la plénitude de la fonction est bien lui, et il est seul, c'est vrai. Mais en filigrane plane aussi, à son corps défendant, l'ombre du présent-absent, le Pape Benoît XVI. De sorte que la réalité qui se voulait solitaire devient binaire par la force des choses. Je me suis amusé à examiner les circonstances qui, dans ce pontificat, donnent à voir des premières fois ou deux choses - deux êtres - ont vu se croiser leurs destins. Commençons donc par les deux papes. Le 23 mars 2013, ils se sont retrouvés au palais apostolique de Castel Gandolfo: c'était la première fois. Leur embarras, mais plus spécialement celui de Benoît XVI, était visible. Avec son «tempérament latin», François a réussi tout de suite à mettre celui qu'il a appelé son «frère» à l'aise. Pas question que l'un soit devant l'autre, que le Pape écrase du poids de sa fonction celui qui était à son poste il y a quelques semaines; pas question que l'un fasse pape et l'autre auxiliaire obéissant. C'est ensemble qu'ils se sont agenouillés dans la chapelle de

Castel Gandolfo, qu'ils se sont recueillis, qu'ils ont déjeuné ensuite... Mais cette première a été suivie d'une autre. C'était le 2 mai 2013. Ce jour-là, un jeudi, Benoît XVI est venu prendre possession de son appartement au Vatican. Pour la première fois, sur ces 44 hectares mythiques de l'Etat le plus petit du monde, deux papes étaient appelés l'un à l'action orante, l'autre à la prière silencieuse. Inédit. Un autre inédit réside dans le fait que l'Italie s'est toujours pensée comme un pays qui respire par deux poumons de pouvoir distincts: le politique et le religieux. Or, pour la première fois, l'Italie a enregistré cette année la prolongation du mandat d'un président de la République, du fait de l'inexistence d'une majorité pouvant former le gouvernement. Ainsi donc, au Vatican le Pape qui n'était connu pour laisser ses fonctions qu'à sa mort y a renoncé volontairement, et dans l'Italie politique où tout le monde joue des coudes pour accéder au pouvoir, le président a dû être supplié pour qu'il prolonge son mandat. L'inédit? Le président italien se prénomme Giorgio



Le Pape François.

(Napolitano) et le Pape Jorge (Bergoglio). En français, et pour simplifier, nous avons à faire à deux Georges! Autre curiosité: le Pape François est, nous l'avons dit, ar-

gentin de nationalité. Pourtant ses parents viennent de la région italienne du Piémont (capitale Turin). Ce sont des immigrés italiens. Le Pape a donc des cousins italiens au Piémont: ils ne parlent pas un seul mot d'espagnol, langue nationale d'Argentine. Et d'un. De deux, jusqu'en avril dernier l'Italie avait pour premier ministre, M. Mario Monti. Qui est-il? Un brillant économiste italien qui parle couramment l'anglais mais pas un seul mot d'espagnol. Pourtant il devrait. Car il est né en Argentine de parents italiens lui aussi! (A suivre)

Albert S. MIANZOUKOUTA  
(Journaliste à Radio Vatican)

## COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La famille KAHOUNGA et les enfants MASSENGO ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur fils et père: Monsieur MASSENGO Alphonse «John», membre de la confrérie Saint Michel de la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé. Décès survenu le lundi 20 mai 2013, au Chu, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au quartier Loua (arrondissement 8), à 16 km de Brazzaville. L'enterrement aura lieu, le jeudi 30 mai 2013.



Libres propos

## Pour faire reculer le mal: plaire à Dieu sans avoir peur des hommes

«Lutte contre les antivaleurs», voilà le slogan qui se veut être à la une après la divulgation du message des évêques du Congo. Telle une nouvelle musique qui captive, par naïveté, les esprits hystériques, pour juste un temps avant que tout se démode au profit d'une autre mélodie. Tous les regards accusateurs sont tournés contre autrui, et qui oserait même demander à l'Eglise, chacun devant sa propre conscience: «Que dois-je faire pour hériter du Royaume de Dieu?», comme le firent ceux qui venaient écouter les avertissements de Jean Baptiste.

A l'image des gens de Ninive ayant docilement accueilli l'interpellation de Jonas, nous sommes tenus, habitants du Congo, d'opter pour une conversion radicale en commençant par une remise en cause personnelle et collective; laquelle aboutirait, dans une prière et une démarche pénitentielle sincère, au déploiement des efforts intelligents et persévérants consacrés uniquement: aux renoncements, façon de divorcer avec le mal; à la réparation des fautes, comme Zachée; et à un ferme engagement pour une nouvelle vie construite non plus sur le sable fugace des valeurs mondaines (cupidité, désordre sexuel, culte de la personnalité, beuverie, violence, criminalité, vol, mensonge...), mais plutôt une vie construite sur le roc constant des vraies valeurs universelles (bienveillance, transparence, humilité, justice, pudeur, honnêteté, bienfaisance, respect de la vie, courage moral...).

Déjà lors des années 70, 80, le cardinal Emile Biayenda et le cardinal Joseph-Albert Malula avaient énergiquement dénoncé ce renversement des valeurs dont nous nous étonnons hypocritement aujourd'hui comme si la misère morale n'est toujours que l'affaire des autres.

La voie par excellence, en tant que catholiques et hommes de bonne volonté, pour faire reculer le mal au Congo en particulier, et dans le monde en général, c'est celle de l'obéissance à l'unique consigne biblique de la Vierge Marie: «Faites tout ce qu'il (Jésus) vous dira!» Prenons, dorénavant, la peine d'écouter Jésus qui nous rappelle chaque jour: d'imiter l'exemple du Bon Samaritain; de contempler la foi de l'officier romain; d'expérimenter la quiétude d'une âme rendue dans sa pleine dignité, sur les traces de Marie Madeleine et du Larron pénitent à la croix; et de l'imiter, lui-même, l'humble Roi qui lava les pieds de ses serviteurs en mourant, par la suite, pour eux.

Oui, rien n'est impossible pour celui qui croit en Jésus-Christ, de même que tout travaille pour le bien de ceux qui aiment Dieu. Soumettons-nous, donc, aux aspirations de l'Esprit Saint (Galates 5,12-23) pour plaire à Dieu sans avoir peur des hommes. Aussi, ne faut-il jamais oublier que notre glorieuse immortalité dépend de ce que nous projetons, préférons et faisons à chaque instant, en nous inscrivant sur la dynamique des béatitudes. «Les scandales (ou les contre-valeurs) seront toujours là dans ce monde, nous dit Jésus, mais malheur à la personne par qui cela arrive (Apocalypse 22,11 et 12)».

Aubin BANZOUZI

Membre du groupe Epv (Evangile, prière et vie)  
Paroisse Saint Kisito (Brazzaville)

**BUROTOP IRIS**  
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Datacenter      Consolidation de serveurs

Sécurité      Communication unifiée

Système Informatique      Câblage Informatique

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville  
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou  
après Rond Point Kassai  
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

**BUROTOP IRIS**  
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Sécurité

Système de lutte anti-incendie FM 200

Système de Contrôle d'Accès

Vidéosurveillance

Système de Prévention d'Intrusion IPS

Solution Anti-virus

McAfee Authorized Partner

RSA SecurWorld Solutions Partner

Cisco Premier Partner

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville  
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou  
après Rond Point Kassai  
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

Archidiocèse de Brazzaville

# Malgré le deuil, la confrérie Sainte Rita a tenu son pèlerinage diocésain

Du 11 au 12 mai 2013, les ritiens, ritiennes et les dévots de Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville ont effectué un pèlerinage à la paroisse Notre-Dame du perpétuel secours d'Ignié au Pk 45, à environ 45 km au nord de la capitale, sur la route nationale n°2. Ceci, conformément aux exigences de la dévotion ritéenne qui recommande de clôturer les exercices des 15 jours par un pèlerinage diocésain annuel. Cependant, le pèlerinage a subitement tourné au deuil, avec le décès par accident de la circulation du regretté Rhennet Laurent Babindamana, dirigeant de la chorale diocésaine de la confrérie Sainte Rita, samedi 11 mai 2013, alors qu'il se rendait sur le lieu du pèlerinage, à bord de sa moto.

Cette nouvelle nécrologique s'est répandue comme une trainée de poudre sur le lieu du pèlerinage, engendrant un climat de tristesse et de consternation. Pour ce faire, le programme du pèlerinage a subi un grand bouleversement, car, une messe a été célébrée pour le repos de l'âme de celui qui venait de quitter cette terre des hommes, d'une manière si brutale que la douleur avait inéluctablement transpercé les cœurs des participants au pèlerinage.

La messe célébrée pour le repos de l'âme de Rhennet Laurent Babindamana a été présidée par l'abbé Jacques Nganga Nitumosi, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita. Deux prêtres y ont concélébré, les abbés Servais Moumoko Loupeth, administrateur de la paroisse Saint Augustin de la Tsiémé, aumônier diocésain adjoint et Ghislain Boukounia Benadinga, vicaire de la paroisse Saint Joseph de Linzolo, aumônier paroissial de la confrérie Sainte Rita, sous l'animation de la chorale diocésaine de la confrérie.

Tout au début, après avoir publié officiellement la nouvelle

du décès de Rhennet Babindamana qui était communiquée auparavant de manière officieuse, l'aumônier diocésain a invité les ritiens et ritiennes à se ressaisir et à prier pour l'âme du défunt. Il a dans son homé-



L'arrivée des pèlerins à la paroisse Notre-Dame du perpétuel secours d'Ignié.

lie, dépeint les traits caractéristiques de la vie de l'illustre disparu, tout en invitant les membres de la confrérie Sainte Rita à être également, des exemples à suivre dans leur vie chrétienne. De même, l'abbé Jacques Nganga a évoqué les souvenirs qu'il garde du défunt ainsi que les circonstances de leur pre-



De g à d. les abbés Servais Loupeth, Jacques Nganga et Ghislain Boukounia pendant la messe.

mière rencontre, en 1994, alors qu'il était vicaire à la cathédrale Sacré-Cœur.

humaines que doit revêtir un bon chrétien. Messe réussie grâce à la touche et l'ingéniosité de Rhennet Laurent Babindamana.

La messe de clôture du pèlerinage diocésain annuel de la confrérie Sainte Rita a eu lieu, dimanche 12 mai 2013, sur le parvis de l'église Notre-Dame du perpétuel secours d'Ignié. Présidée par l'abbé Servais Moumoko Loupeth et concélébrée par les abbés Robert Mayulu Libali, curé de la paroisse hôte, Ghislain Boukounia Benadinga et Jacques Nganga Nitumosi, cette messe a rassemblé plus d'un millier de ritiens et ritiennes ainsi que les dévots de Sainte Rita venus de diverses paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. Au cours de l'homélie, le célébrant a encouragé les participants au pèlerinage à la prudence et à la pratique constante de l'amour du prochain dans une société en proie à divers maux. Ils ont regagné leurs paroisses respectives, fiers et persuadés d'avoir fait œuvre utile à Ignié.

Gislain Wilfrid BOUMBA

## 20<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de maman Jacqueline Ndombi «Mâ Jacquie»

# «Elle a brillé par l'exemple toute sa vie»

Il y a vingt ans que maman Jacqueline Ndombi «Mâ Jacquie» a quitté la terre des hommes. La commémoration de cet anniversaire a été marquée par un dépôt de gerbe de fleurs à sa tombe, au cimetière privé Bouka, et par une messe d'action de grâce, célébrée samedi 20 avril 2013, en la basilique Sainte-Anne du Congo, à Brazzaville. Messe d'action de grâce à la demande de la famille Ndombi et des enfants Ondaïe, présidée par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, en présence d'autres évêques dont Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. Elle a rassemblé plusieurs personnalités, parents et amis.

Les membres de la famille Ndombi, les enfants Ondaïe, ainsi que les proches se sont distingués par le port du pagne à l'effigie de maman Jacqueline Ndombi. La chorale de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila qui assurait l'animation de la messe a composé des cantiques en mémoire de «Mâ Jacquie», qui ont énormément émerveillé l'assemblée. Saluant l'exemple de vie de l'illustre disparue, le célébrant a dans son homélie, loué ses qualités morales et chrétiennes. «Elle a brillé par l'exemple toute sa vie durant. C'est un héritage important qu'elle lègue à sa progéniture». Tous ou presque qui l'ont connue s'accordent à dire «qu'elle n'était que bonté, et était foncièrement contre l'injustice sociale, et avait la culture du partage».

Dans leur mot de remerciements, les enfants Ondaïe et la famille Ndombi, ont exprimé leur gratitude à l'endroit de

tous ceux qui de près ou de loin les ont aidés et assistés, lors de cette dure épreuve et pour les marques de réconfort reçues à travers leur présence à cette messe d'action de grâce. «Elle reste unique et incomparable malgré le nombre d'années écoulées. A elle, notre famille doit beaucoup et la nécessité de sa présence existe à un degré que nous sommes les seuls à même de mesurer. C'est une période de notre vie définitivement achevée», ont re-



Les familles Ndombi et Ondaïe, pendant la messe.

connu les deux familles. Rappelons que maman Jacqueline Ndombi «Mâ Jacquie», issue d'une famille chrétienne est née en 1937 à Brazzaville. Elle avait pour époux papa Cyprien

Ondaïe. Elle a laissé derrière elle, des enfants et petits-fils, tous chrétiens pratiquants et dignement reconnus dans la société.

Pascal AZAD DOKO

### Diocèse de Kinkala

## Publication des bans

L'évêque de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu, annonce aux ouvriers apostoliques et aux communautés chrétiennes du diocèse de Kinkala, qu'il ordonnera prêtres, le dimanche 23 juin 2013, à la grotte mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, les abbés Destin Judicaël Magnet, Narevh Manima, Gabin Massamba, Blaise A. Matouvouengi, Roland Nsana.

Cette circulaire tenant lieu de publication des bans, l'évêque de Kinkala exhorte à cet effet, sa chrétienté à soutenir les ordinands par les prières.

Pour tout contact:

Abbé Régis KIBOUKA MAHOUKOU  
Secrétaire-chancelier  
Tél.: +242 05 536 64 57 / 06 679 66 79  
Email:diocesekinkala@yahoo.fr

## VIII<sup>ème</sup> Dimanche Ordinaire C: La Très Sainte Trinité

# L'Esprit Saint nous guide vers la vérité totale

Textes: Pr 8,22-31; Rm 5,1-5; Jn 16,12-15

Chers frères et sœurs,

Après avoir célébré la venue de l'Esprit Saint le dimanche de la Pentecôte, nous célébrons, ce dimanche, la Sainte Trinité. Célébrer la Trinité, ce n'est pas célébrer un mot, mais la vérité de notre vie. Dans le passage d'évangile de ce dimanche, Jésus affirme: «L'Esprit de vérité vous guidera vers la vérité tout entière». Pour nous, la vérité est une personne, Jésus. L'Esprit a pour tâche de nous conduire à la vérité totale de Jésus, à la vérité du salut de Dieu. Mais d'une manière générale, la vérité comporte trois acceptations. La vérité est dévoilement, adéquation et achèvement.

- La vérité comme dévoilement. Dans toute la bible, c'est la miséricorde de Dieu ou son projet de salut pour l'humanité qui commande en quelque sorte sa révélation. Dieu se dévoile ou se fait connaître par miséricorde et parce qu'il est Sauveur. Ainsi, dans l'épisode de la vocation de Moïse, Dieu se révèle à cause de sa miséricorde: «J'ai vu la misère de mon peuple en Egypte et je l'ai entendu crier sous les coups de ses chefs de corvée. Oui, je connais ses souffrances. Je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens.» (Ex 3,7-8a). Et plus tard Jésus dira: «Dieu, en effet, a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils, son unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.» (Jn 3,16). C'est donc l'amour ou la miséricorde qui est première. C'est l'amour qui est originaire, amour comme souci ou responsabilité pour l'autre, amour comme pure bonté de Dieu. Ainsi, dans la bible, cette première dimension de la vérité permet d'évaluer les deux autres dimensions.

- La vérité comme adéquation. Ce qui est vrai, c'est-à-dire ce qui est conforme à la volonté de Dieu, c'est ce qui reflète la miséricorde de Dieu. C'est ainsi que dans la loi de Moïse, Israël sera reconnu comme peuple de Dieu quand il prendra soin de la veuve, de l'orphelin et de l'étranger, des plus faibles. Et dans l'évangile, pour montrer qu'il vient de Dieu, Jésus va accomplir des signes, des œuvres de miséricorde. Quand Jean Baptiste envoya ses disciples pour vérifier si Jésus était vraiment le Messie attendu, Jésus répondit: «Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu: les aveugles voient, les boiteux marchent, les morts ressuscitent, la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres.» (Lc 7,18-23). Jésus est le vrai Messie parce que ses œuvres sont conformes au contenu de l'annonce des temps messianiques faite par les prophètes, temps messianiques comme temps de la manifestation du salut de Dieu.

- La vérité comme achèvement. Jésus affirme qu'il est «le chemin, la vérité et la vie» (Jn 14,6). Comme vérité, il est la plénitude de la révélation. De par son être, Jésus accomplit et achève tout ce que l'on peut connaître sur Dieu. Jésus est la transcription de Dieu en corps humain. Il est Dieu en chair, en os et en action, expression de Dieu en corps humain. C'est pourquoi, croire en lui, c'est-à-dire accepter qu'il vient de Dieu, donne la vie éternelle. Comme corps humain, Jésus, par la mort et la résurrection, se retire vers le Dieu invisible, pour laisser être sa révélation par l'Esprit, qui ne meurt pas. En ce sens, l'Esprit est la réalité de la vie éternelle de Dieu.

La Vie est l'autre nom de Dieu: Un seul Dieu, une seule Vie éternelle. Les Pères de l'Eglise ont formulé le mot Trinité pour rendre compte de la vérité du Dieu de la foi biblique, du Dieu qui est la vie éternelle jaillissant comme Père (en tant qu'il est notre créateur), Fils (en tant qu'il nous transmet la vie de Dieu), et Esprit Saint (en tant qu'il vit en nous et nous fait vivre de la vie de Dieu): trois vivants mais une seule Vie éternelle. Trois vivants (personnes en activité) et non trois individus: une même Vie qui se donne et se manifeste à nous, à travers l'histoire de la révélation biblique, comme Père, Fils et Esprit. La Trinité ne s'est pas révélée comme une doctrine, mais comme l'histoire d'un Dieu vivant qui nous donne la vie, qui nous sauve.

Le peuple élu a découvert progressivement que le vrai Dieu est différent des idoles, qui n'ont pas de vie, qui ne sont que des ouvrages de mains humaines, ils ont des bouches et ne parlent pas, des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas. Fabriquer et adorer des idoles, c'est vouloir enfermer Dieu dans une forme figée et sans vie, c'est vouloir réduire Dieu à un objet manipulable par les hommes, un dieu que l'on pourrait programmer ou cogner même par mégarde, comme un vulgaire caillou sur la route: c'est cette vision de Dieu que la bible condamne (Cf. les deux premières lectures). Nous tombons dans l'idolâtrie, quand nous voulons imposer un programme à Dieu, quand nous demandons à Dieu de régler nos problèmes, à notre place ou selon notre rythme: «un dieu solution», passe-partout.

Au contraire, laisser Dieu être Dieu dans notre vie, c'est accepter sa différence et sa distance par rapport à nous, c'est laisser Dieu faire jaillir sa vie en nous, comme il veut et quand il veut. L'écoute attentive de la révélation décèle une mystérieuse adéquation entre le langage et la distance. La parole biblique tente de dire la présence du Dieu caché qui, tout en restant caché, se dévoile. Les noms divins ont déjà un caractère réaliste. En eux, Dieu lui-même se nomme, se manifeste. Dans cette perspective, la parole biblique témoigne de la rencontre de la révélation et de la foi. La parole biblique n'est extérieure ni à Dieu qui parle, ni à l'homme qui écoute et entre en communion avec toute son humanité, toute son historicité, mais humanité et historicité plongées dans la lumière de la Parole et de la gloire de Dieu.

Notre Dieu est un Dieu qui parle, qui se révèle, qui crée par son souffle (Esprit) et sa Parole (Verbe), qui aime: il est un Dieu vivant. Ce Dieu vivant est à la fois inaccessible et proche (Ex 20,2-5; Dt 6,4; Is 6,1-2; Dt 4,7): Dieu un et trine, qui aime et qui donne la vie.

Fr. Claver BOUNDJA, O.p.

5<sup>ème</sup> Journées africaines de la Géotechnique

# Appliquer rigoureusement les directives géotechniques avant, pendant et après tous travaux de construction

«La géotechnique et le défi des grands travaux de génie civil en Afrique» est le thème des 5<sup>èmes</sup> Journées africaines de la Géotechnique qui se sont déroulées à l'Auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, du 16 au 18 mai 2013. Conjointement organisées par l'A.I.b.t.p (Association africaine des laboratoires du bâtiment et des travaux publics) et le C.t.g.a. (Comité transnational des géotechniciens d'Afrique), ces journées, placées sous le haut patronage du président Denis Sassou Nguesso, ont eu pour but d'aborder les préoccupations et les dernières technologies liées à la géotechnique, en intégrant les résultats de la recherche sur les ouvrages réalisés, la protection de sites, etc.

Louis Patrice Ngagnon, directeur du B.c.b.t.p (Bureau congolais du bâtiment et des travaux publics), a appelé, à cette occasion, les participants à l'unité et à la solidarité pour ces journées. «Il nous faut, en effet, créer des passerelles avec une volonté clairement affichée dans la perspective de traduire dans les faits, le dynamisme, l'unité et la solidarité africaines. L'œuvre qui nous incombe ne saurait être menée dans une démarche solitaire qui contreviendrait à la raison d'être de notre organisation dont la finalité est de constituer un creuset d'expériences dans lequel chacune de nos institutions tirerait profit des expériences des uns et des autres», a-t-il fait savoir. Le Pr. Abdoulaye Saleh, président de l'A.I.b.t.p, a, pour sa part, souhaité que ces cinquièmes journées favorisent les échanges d'expériences, afin de trouver les solutions aux problèmes communs. Pour Emile Ouosso, ministre de l'équipement et des travaux publics, «ces 5<sup>èmes</sup> journées s'inscrivent dans la nouvelle vision des politiques sectorielles de nombreux pays en voie de développement, axée sur la construction des infrastructures de base, durables et de qualité»

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'Etat, Firmin Ayessa, ouvrant les travaux, a rappelé l'importance du thème de ces assises: «La géotechnique et le défi de grands travaux de génie civil en Afrique», en général, et au Congo, en particulier, selon la vision du président Denis Sassou Nguesso, inscrite dans son programme «Le Chemin d'avenir». Aussi a-t-il souhaité que celles-ci permettent de rechercher et de trouver des solutions pour la construction des infrastructures de qualité en Afrique, continent appelé à se doter des infrastructures modernes susceptibles de favoriser son développement socioéconomique. Outre ces allocutions de circonstance, plusieurs communications ont attiré l'attention de 200 délégués venus de 17 pays africains et européens, en l'occurrence la France et l'Allemagne. Ces communications, au nombre de 19, au total, se sont articulées autour de quatre sessions. Il s'agit de: «Géotechnique et Aménagement du territoire»; «Géotechnique et ingénierie routière»; «Les ouvrages du génie civil et le développement durable»; «Renforcement des capacités dans le métier de géotechnique». Par ailleurs, trois conférences ont été données: «Pathologie des ouvrages», par le Pr. Elie Absi; «Procédés de renforcement et techniques de reprise en sous œuvre», par le Pr. Claude Louis; «Les sols gonflants», par le Pr. Jean Pierre Magnan. Il ressort de ces assises que toutes les constructions, comme pour les êtres vivants, peu-

vent être «malades» ou souffrir de vieillissement: c'est le cas des routes. Aussi incombe-t-il aux géotechniciens de prescrire le traitement indispensable à leur survie. Et pour cause? «Leur principale mission est de résoudre les problèmes des constructions de génie civil et ceux relatifs à la préservation de l'environnement, en général, et les problèmes des routes, en particulier. Dans cette veine, ils donnent des conseils idoines lors de la conception des routes, de telle sorte qu'elles soient supportées, sans risque, par les sols sur lesquels elles reposent et, puissent constituer des matériaux appropriés qui en garantissent la pérennité dans leur environnement et leurs conditions d'utilisation. Les géotechniciens accompagnent, en outre, les entreprises et aident les maîtres d'ouvrage pendant les travaux de construction, à s'assurer du respect des règles et des normes permettant d'obtenir des caractéristiques appropriées prévues à la conception des ouvrages.»

Liant la parole à l'acte, la route lourde Pointe Noire-Brazzaville, sur le tronçon Dolisie-Pointe-Noire, a fait l'objet d'une visite, au titre d'un cas pratique, le deuxième jour de ces journées africaines. A cet effet, les appareils du B.c.b.t.p au poste de péage de Mengo ont été présentés aux participants. Des débats fructueux découlant de diverses communications, les participants ont formulé des recommandations à l'endroit des usagers et des



Une vue des délégués aux assises.

gouvernements des pays membres de l'A.I.b.t.p et du C.t.g.a sur l'importance de la géotechnique, notamment:

- sur la géotechnique et aménagement du territoire: que les Etats membres de l'A.I.b.t.p se penchent très sérieusement sur la question des érosions dont l'une des causes principales est l'occupation anarchique des terrains sans respect des normes urbanistiques compte tenu des coûts relativement élevés des travaux de lutte anti érosive...

- sur la géotechnique et l'ingénierie routière: que l'application des normes en Afrique tout pays membre du C.t.g.a et de l'A.I.b.t.p d'appliquer strictement et rigoureusement les directives géotechniques avant, pendant et après tous travaux de construction, car la vie des populations et le développement durable des pays en dépendent; qu'il faut faire comprendre aux autorités la nécessité de faire au préalable des études géotechniques avant toutes constructions routières et des immeubles (bâtiments)...

Reste à attendre une réelle démarche de conversion pratique de nos experts de la route suivant l'esquisse des thèses développées, depuis les toutes premières journées africaines. Pour mémoire, les assises de Brazzaville ont succédé aux 4<sup>èmes</sup> Journées africaines de la Géotechnique tenues du 25 au 28 juin 2012, à Kribi, au Cameroun. Sous le thème: «Les infrastructures africaines de génie civil pour un nouveau millénaire», et qui avait pris une série de recommandations, notamment le renforcement des capacités des membres sur les fondements théoriques de la mécanique des sols classique et moderne, la création d'une banque de données commune aux Etats membres, afin de permettre aux chercheurs d'en faire un usage utile...La rencontre de Kribi avait, également, proposé aux autorités compétentes des Etats membres, une méthodologie de suivi systématique des ouvrages et des infrastructures, en vue de la programmation des opérations de maintenance ou de réhabilitation, etc.

Viclaire MALONGA

Ndlr: En marge des assises, des bureaux de contrôle, d'études, et des entreprises fabriquant des équipements liés à la géotechnique ont exposé à travers des stands.

## Ville de Dolisie (Département du Niari)

# Lancement officiel du projet cadastre national

Pour un avenir meilleur, bâtissons une ville meilleure. C'est sous ce slogan que la troisième phase du projet cadastre national a été lancée, officiellement, vendredi 10 mai 2013, à Dolisie, la 3<sup>ème</sup> ville du pays. Le top a été donné par le directeur de cabinet du ministre en charge de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux. En présence du secrétaire général de la commune de Dolisie, Barthélémy Okimi, représentant le maire de la ville. On y a, également, noté la présence des administrateurs maires des deux arrondissements et des chefs de quartiers.

Ce projet est conduit par la société israélienne Era Optima. Tandis que la mission de contrôle des travaux est assurée par le cabinet Icom. Quinze

enquêteurs et dix topographes ont été déployés sur le terrain pour les opérations de collecte des données. Ces agents seront appuyés, dans leurs missions, par les chefs de quartiers. La durée de ce travail est estimée à neuf mois. Libérant son propos à cette occasion, le directeur de cabinet du ministre de l'aménagement du territoire a indiqué que pour arriver à l'émergence, dont le socle est la municipalisation, le gouvernement de la République réalise de nombreux projets structurants. Parmi lesquels figure, à juste titre, le projet cadastre national. L'objectif principal de ce projet étant d'amener les populations à faire répertorier leurs parcelles de terrain par la fourniture de titres de propriété. «Cela va permettre aux services de la mairie, du cadastre et des impôts de disposer des mêmes données parcellaires. Résultats attendus: éviter les

contentieux fonciers, délivrer des documents fiables qui permettent l'accès aux crédits et prêts hypothécaires, la maîtrise du foncier urbain».

Pour sa part, le responsable de la société Era Optima a annoncé que les données collectées vont intégrer le système d'information géographique (S.i.g). «Pour un avenir meilleur, bâtissons une ville meilleure. Voilà le but de ce projet cadastre national. La gigantesque base de données foncière sera utile, notamment pour les services de la mairie, du cadastre et de la conservation foncière. Ce système va moderniser les administrations en charge de la gestion foncière et aidera à maîtriser l'urbanisation dans le cadre d'un développement durable», a dit le responsable de la société Era Optima. A ce jour, les agents sont à pied d'œuvre.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU

## Préparatifs du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'E.s.g.a.e

# Un concours culturel pour talents en herbe assorti de nombreux prix

Beaucoup de prix, non exagérés, peut être, mais mérités et applaudis sans réticences. C'est le dernier écho et le fruit du concours culturel, prélude à la célébration de l'an 20 de l'E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises), organisé le 27 avril et le 11 mai 2013, dans la grande cours de l'E.s.g.a.e., auquel ont assisté: Roger Armand Makany, directeur général de l'E.s.g.a.e., Orgeurie Guempiot, représentant la société de téléphonie mobile, Azur, partenaire de l'activité; Barnabé Samba, directeur marketing et commercial de Brasco (Brasserie du Congo), représentant ladite société; le personnel administratif et enseignant de l'E.s.g.a.e., les anciens étudiants et étudiants de l'E.s.g.a.e et autres invités. Dans une ambiance bleue et blanche, couleurs marketing de la société de téléphonie mobile, Azur qui a sponsorisé le concours et distribué, à l'occasion, de nombreux gadgets.



Le groupe Echo MC primé pose avec le D.g Roger Armand Makany.

Cette activité culturelle a scellé, cette année, les retrouvailles des talents en herbe dont regorge l'E.s.g.a.e, dans les domaines du théâtre, de la poésie et de la musique, et constitué la preuve irréfragable que l'E.s.g.a.e entend faire de ses apprenants, non seulement des citoyens rompus à la gestion et l'administration des entreprises mais aussi des cadres épanouis ayant une large culture générale.

Grâce à la bonne organisation, de nombreux talents en herbe ont donné la mesure de leur aptitude, en faisant montre de créativité et d'énergie. Le jury l'a pressenti depuis sa table de notation, et le palmarès n'a point soulevé de contestation, faisant l'unanimité du public et des invités.

Après de nombreuses prestations en théâtre, avec les pièces suivantes: «La rigueur au travail», présentée par le groupe «Les Acronymes de Tc 14», «Les frais d'écologie» par «Les sages»; en poésie, avec «Et si l'E.s.g.a.e est une grande fille!» composé par Prudence Datse, «E.s.g.a.e, source de vie» de Arsène Makita, «E.s.g.a.e, la grande école», écrit par Le Temps Ngomah...; en musique, avec le passage de 3 Faces dans «Souvenir de l'E.s.g.a.e» des groupes E.s.g.a.e Melodie dans «Bole Bantu», «E.s.g.a.e est unique», «Petit à Petit» «20<sup>ème</sup> anniversaire» «Le Dg dit», Echo-Mc dans «Conseil»; des musiciens solo, Ivy dans «Ecole Star», de Paulvie dans «La Grande école», de Krys dans «E.s.g.a.e, la grande école», d'Ismaël dans «Joyeux anniversaire», sur fond de Gospel, de Zouk, de Rap, de Salsa; le jury a, ainsi, délibéré:

### Journée du 27 avril:

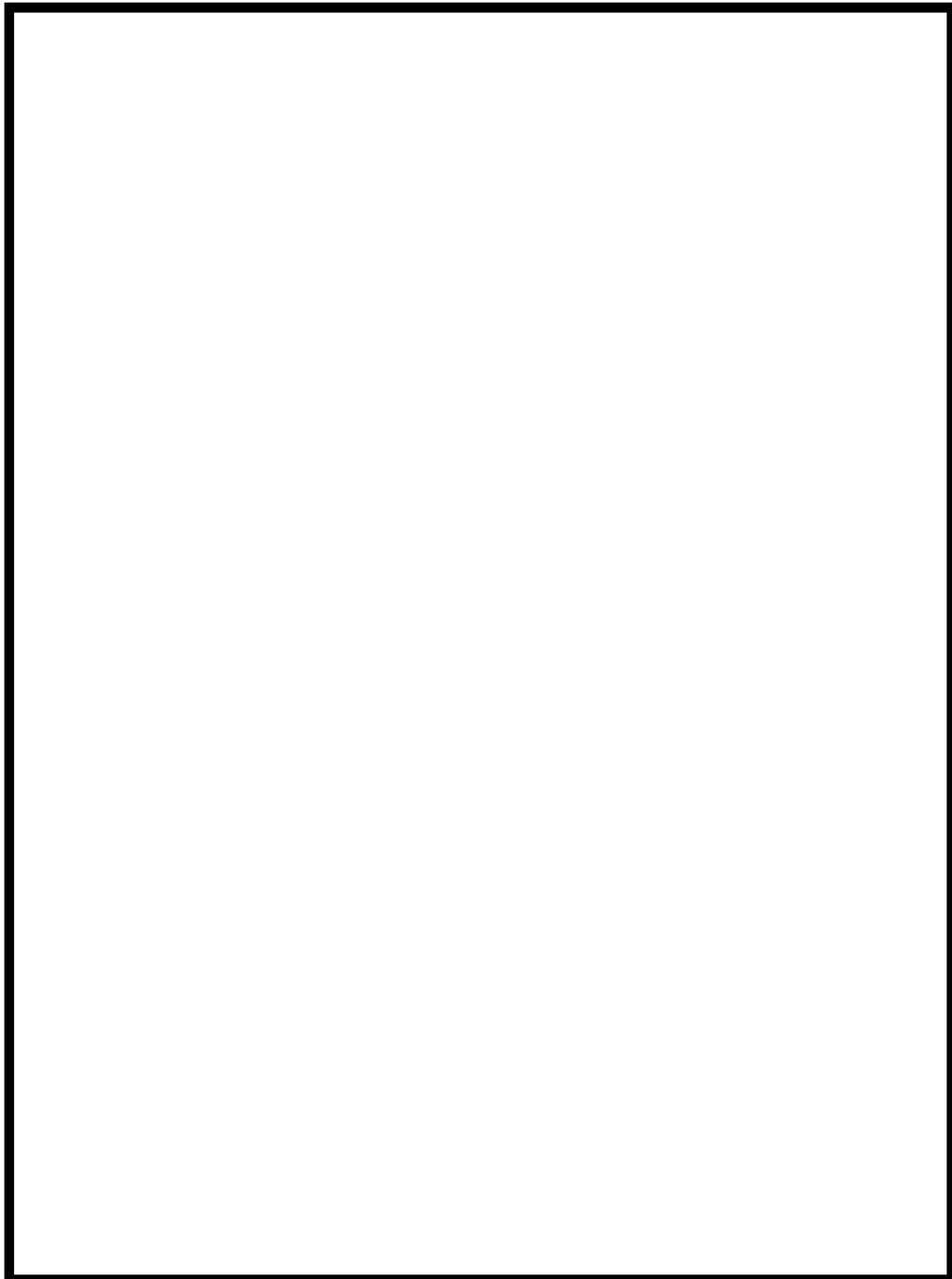
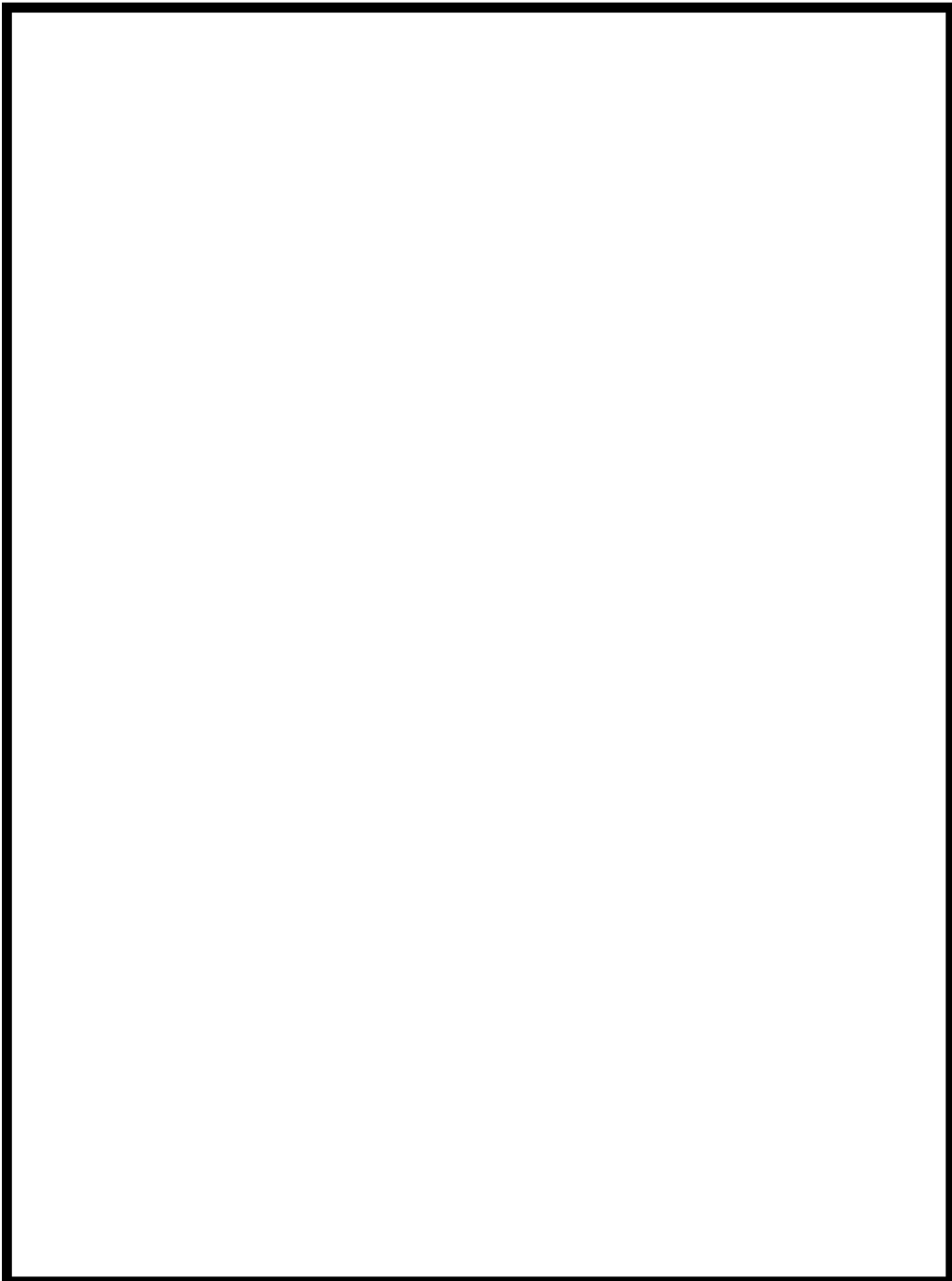
**Théâtre**  
Prix d'excellence: Young Stars  
Prix d'encouragement: Les héros dans l'ombre  
**Poésie**  
Prix d'excellence: Ngouloubi Cyril  
Prix d'encouragement: Nostel Foundou  
**Musique**  
Prix d'excellence: Michael  
Prix d'encouragement: K's

### Journée du 11 mai

**Théâtre**  
Prix d'encouragement: groupe Acronyme  
Prix d'excellence: Les Sages  
**Poésie**  
Prix d'encouragement: Le temps Ngomah  
Prix d'excellence: Arsène Makita  
**Musique**  
Prix d'encouragement: 3 Faces  
Prix d'excellence: groupe Echo Mc

Clôturant ce concours culturel, Roger Armand Makany a félicité tous les participants, pour leur énergie et leur créativité, en rappelant que les deux phases du concours s'inscrivent dans les préparatifs du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'école. Il a, à cet effet, annoncé l'organisation d'une excursion prochaine dénommée «excursion du 20<sup>ème</sup> anniversaire», au nord de la ville capitale. A marquer d'une pierre blanche, cette activité culturelle qu'on pourrait dénommer «20<sup>ème</sup> anniversaire de l'E.s.g.a.e» a été la fête, à la fois, des jeunes talents en herbe et de tout l'établissement sans distinction aucune. Elle nimbe d'un halo de grande liesse la célébration proprement dite de vingt saisons sèches de cet établissement privé d'enseignement supérieur, en juin 2013.

Viclaire MALONGA



## AVIS DE RECRUTEMENT - ASSISTANT RISK MANAGEMENT

### PROFIL DE POSTE REQUIS

- Etre titulaire d'une licence ou Maîtrise en droit privé ou public (connaissance en droit OHADA souhaitée);
- Sens de l'organisation et du détail;
- Capacité à communiquer clairement, à tenir les détails et à travailler sous pression;
- Disponible et flexible;
- Bonne connaissance en anglais souhaitée;
- Débutant (jeune diplômé avec une courte expérience en cabinet);
- Bonne connaissance de l'outil informatique: Excel, Word, Powerpoint, etc.

### COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum Vitae;
- Copie diplôme;
- Copie du Certificat de travail des précédents postes occupés.

### DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE:

Au plus tard, le 03 juin 2013.

### LIEU DE DEPOT DE CANDIDATURE:

KPMG Congo - Immeuble Monte Cristo (ex-MONOPRIX), en face de la gare centrale, croisement Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou Nguesso, 4<sup>ème</sup> étage - A l'attention de Monsieur Robert NKEN, Associé-Directeur Général KPMG Congo.

**CONTACT:** (242) 22 2815684

MAÎTRE Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville Brazzaville.

Tél.: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr

République du Congo

### ANNONCE LEGALE

#### «SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING Co. LTD»

Société à Responsabilité Limitée

Siège social: 4-2101, n°2/ Rongyuan Rd, Zone Industrielle de Huayuan, Tianjin, Chine,  
Code postal: 300384

Bureau de représentation en République du Congo  
Derrière la Maison Washington, Cathédrale Sacré-Coeur  
Centre-ville Brazzaville/RCCM: CG/BZV/13 B 4295

#### AVIS D'OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Aux termes d'une délégation de pouvoirs sous seing privé du Directeur exécutif de la Société «SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING Co. LTD», datant du premier avril 2013, référencée SHT/2013/005, reçue le huit mai 2013 au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, enregistrée au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le même jour, sous Folio 81/21, numéro 1456, l'ouverture d'un Bureau de Représentation (Succursale) de la Société «SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING Co.LTD» en République du Congo a été décidée.

A cet effet, Monsieur Zhang YUFU, de nationalité chinoise, a été nommé représentant légal de la Société «SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING CO.LTD» en République du Congo.

La Société «SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING CO.LTD» a, entre autres, pour objet d'entreprendre:

Les travaux de construction, les infrastruc-

tures hydrauliques, les chemins de fer, les aéroports, les mines et les installations électriques, les travaux de plates-formes, les travaux de construction en acier, les ventes d'automobiles.

**Durée:** deux ans, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, le 10 mai 2013, sous le numéro 13 DA 527;

La Succursale de la Société «SINOHYDRO TIANJIN ENGINEERING Co. LTD» a, par conséquent, été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13 B 4295.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire.

# La place du droit de l'environnement dans le milieu des affaires au Congo

L'environnement occupe, aujourd'hui, une place de choix dans la conception des relations économiques dans le monde. Le droit de l'environnement évolue en même temps que les nombreux problèmes engendrés par les progrès économiques et industriels. Il s'agit de protéger la planète de tous les effets nocifs à la préservation de la nature et de la condition humaine. C'est le sens de la responsabilité qui est mis en évidence par tous ces textes qui encadrent, aujourd'hui, les milieux des affaires.

Au Congo, le milieu des affaires n'est pas sans ignorer sa propre responsabilité en rapport avec le respect et la préservation de l'environnement. Le droit de l'environnement est, essentiellement, basé sur la prise de conscience que chacun est responsable de l'espace qu'il occupe. Les entreprises congolaises ne peuvent, donc, pas échapper à la réparation des dégâts causés à l'environnement, à l'occasion de leurs multiples activités. C'est le droit qui devrait les rappeler à l'ordre par l'intermédiaire de ses praticiens. Le temps est là où chacun entend faire prévaloir ses intérêts personnels, dans le monde des affaires, car pour le respect de la planète, la rigueur est exigée à chaque individu et la sanction ne tar-

dera plus à tomber, notamment lorsque la santé publique est mêlée et concernée par les enjeux économiques. Les litiges entre sociétés s'expriment souvent en termes de contrats. Mais, avec le droit de l'environnement, la responsabilité des entreprises, augmentée de celle de leurs responsables, ne pourra que s'étaler essentiellement devant les tribunaux.

Les principes généraux du droit de l'environnement induisent, tous, la notion d'anticipation. Ce qui laisse entendre que celui qui s'implique engage d'ores et déjà sa propre responsabilité. Les entreprises doivent, désormais, s'engager à préserver la nature et promouvoir l'équilibre de l'écosystème planétaire. A la réalisation de leurs projets doivent être associées, depuis la prise de décisions jusqu'à l'exploitation, toutes les personnes concernées par cet environnement (principe de participation et d'information). Elles devraient envisager des projets et des activités qui n'affectent pas le bien-être de l'humanité. Il leur faut savoir gérer les risques éventuels (principe de prévention). Toute activité économique dont la faisabilité n'est pas scientifiquement ou concrètement établie, doit conduire son promoteur à s'abstenir de la réaliser, car celui-ci sera amené à répondre de ses effets né-



Par Maître Matingou.

fastes sur l'environnement (principe de précaution). C'est pour cela que toute activité qui crée des dégâts sur la nature condamne son entrepreneur à les réparer (principe du pollueur-payeur). Bien plus, les entreprises doivent désormais s'impliquer à favoriser un meilleur cadre de vie aux populations (principe de responsabilité sociétale des entreprises). Tels sont les principes qui constituent l'ossature du droit de l'environnement.

Toute responsabilité conduit, en droit, à la réparation. Dans ses activités quotidiennes, le monde des affaires est censé

causer du tort à autrui et à la nature. Les atteintes à l'environnement ne font pas une seule victime. Ce sont l'État, les collectivités locales, les associations et les particuliers directement concernés qui doivent interpellés les entrepreneurs. Au Congo, les victimes de diverses pollutions s'ignorent encore à tel point qu'elles n'ont pas droit à toutes les réparations qu'elles méritent. Que font les chefs de bloc ou de quartier lorsque des déchets sont entassés à côté des habitations?

Pour les entreprises, on peut simplement insinuer que, tant qu'il n'y aura pas de victime, le droit de l'environnement sera bafoué sinon méconnu. Actuellement, c'est un grand risque qu'encourent les dirigeants d'entreprises de ne pas prendre en considération les conséquences de leurs activités sur l'environnement, car ils restent toujours exposés sur le

plan international même si, au Congo, ils peuvent avoir le sentiment de l'impunité. Par rapport aux dirigeants, la naïveté et l'ignorance ne sont pas considérées comme des excuses. La société civile, en vertu du droit à l'information, qui expose à l'interférence d'autres entités publiques ou privées les décisions des patrons, ne s'abstiendra pas aussi longtemps d'être écartée de la cause planétaire. Les atteintes à l'environnement sont impressionnantes. Lesquels des dirigeants ou de la société civile tireront meilleur parti de procédures contentieuses?

Les exemples de mise en cause de la responsabilité des entreprises au Congo sont nombreux: les cimetières qui devraient être des installations classées; les pollutions (odeurs nauséabondes) dues à l'exploitation du pétrole et du gaz; les décharges sauvages; les constructions non autori-

sées; les pollutions causées par des sociétés de transport; des forages en milieu urbain; les irradiations et la pollution architecturale des antennes de télécommunications, etc.

La constitution congolaise consacre que: l'homme a droit à un environnement sain. Cette protection découle des textes internationaux qui s'imposent à tous les acteurs sociaux: l'État congolais, les opérateurs économiques et le citoyen lambda. La planète est le patrimoine commun de l'humanité. Chacun en est responsable. C'est dans ce sens que les entreprises doivent envisager autrement les affaires. Leurs activités et projets doivent toujours intégrer, en amont, la dimension juridique liée à l'environnement. «Nul n'est censé ignorer la loi». En matière d'environnement, mieux vaut prévenir que réparer les dégâts.

Maître Rocil MATINGOU

Avocat au Barreau de Paris

Tél: (0033) 1 53 20 04 15

Port: (0033) 6 61 10 31 51

E-mail:

matingou.rocil@libertysurf.fr

## Comment garantir la continuité de l'Etat congolais, après 2016?

À la veille de l'expiration du deuxième et dernier mandat du président Denis Sassou Nguesso dans l'ère de la constitution de 2002, l'heure n'est pas à l'invention d'une forme d'opposition qui n'existe nulle part en démocratie, mais la question fondamentale qui se pose est celle de la continuité de l'Etat. Le Congo, qui prétend avoir fait le choix de la démocratie pluraliste comme socle des valeurs, n'a jamais garanti, de façon effective, la continuité de l'Etat, à travers les différents régimes politiques qui se sont succédés. Soucieux de voir le Congo œuvrer à l'enrichissement du patrimoine universel commun à toutes les sociétés démocratiques, nous ne pouvons rester insensibles à la question de savoir: comment garantir la continuité de l'Etat congolais après 2016?

Il ressort des dispositions in fine de l'article 56 de la constitution du 20 janvier 2002 que «le président de la République est garant de la continuité de l'Etat...». C'est-à-dire que le président de la République est le premier citoyen, mais pas le seul, à garantir la continuité de l'Etat. Donc, il serait souhaitable, pour le président, de consacrer les deux dernières années de son mandat, à préparer les esprits. Que de faire comme d'habitude des promesses farineuses voire utopiques, il ferait mieux de proclamer l'année 2014 comme l'année de la mission pour jeter les bases garantissant la continuité de l'Etat après 2016.

En d'autres termes, le président de la République a grand intérêt d'organiser une «transition» durant ses deux dernières années à la tête de l'Etat. Question de garantir son futur statut d'ancien chef d'Etat, après 2016. Car, il est grand temps, pour lui et pour l'Etat congolais, de reconquérir la légitimité perdue.

Alors, que va-t-il se passer pendant cette «transition»?

Une chose est sûre et nous en sommes convaincus que quel que soit le président élu en 2016, l'Etat congolais pourrait connaître des secousses qui l'affaibliront davantage. Pour éviter la survenance d'un tel scénario ou pour tenter d'en atténuer les effets, le président de la République devrait profiter des merveilles de la loi n°5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion et

la fraude et les infractions assimilées. Notamment l'article 30 de ladite loi dont les dispositions semblent consacrer, en quelque sorte, le pardon en matière de corruption en ces termes: «Pourront exceptionnellement constituer des circonstances atténuantes et entraîner l'application du sursis, le fait, pour les auteurs, coauteurs, complices ou receleurs, dans le cadre des infractions visées par la présente loi, de restituer spontanément, tout ou au moins la moitié de l'objet de l'infraction, ou sa contre valeur, ou de révéler l'infraction permettant ainsi l'identification, l'arrestation ou la poursuite des auteurs ou personnes en cause».

En application de ces prescriptions, le président devrait prendre son courage de chef d'Etat de faire état de son patrimoine, même s'il aurait omis de le faire au moment de la prise de ses fonctions, comme le recommande l'article 48 de la constitution. Ensuite, il proclamera solennellement d'avoir cédé au moins la moitié de ce patrimoine à l'Etat. Cette attitude exemplaire doit être affichée aussi par ses collaborateurs immédiats qui sont présumés corrompus. Tout se passera comme si l'on amorçait l'un des grands chantiers de la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption. Car, on le sait, la corruption lacère le tissu des institutions démocratiques et froisse la confiance de l'opinion dans la gestion des affaires publiques, elle nuit au développement économique. En détournant les ressources vers les intérêts personnels et égoïstes, elle fausse les conditions de l'émergence d'un pays.

C'est pourquoi et dans le souci de garantir la continuité de l'Etat, le futur président qui sera élu en 2016 aura pour mission de continuer ce travail de restitution, cette fois-ci avec les agents publics étrangers, les dirigeants des partis politiques tant du pouvoir que de l'opposition et les représentants de la société civile qui sont aussi les plus corrompus. Cette façon de traiter les cas de corruption au niveau national évitera les étrangers de s'approprier des affaires internes du pays en matière des biens mal acquis.

Il va de soi que notre pays le Congo est plongé dans une crise sans précédent, que la bonne gouvernance tant souhaitée de tous les vœux n'est qu'uto-



Par Annicet Cyriaque NASSY PRATT

pie. La crise des valeurs est en train d'envahir inexorablement le Congo et le président de la République l'avait timidement dénoncé dans son séduisant discours d'investiture à la magistrature suprême en date du 14 août 2009, aux termes duquel il aurait qualifié certains de ses anciens collaborateurs de dirigeants sans scrupule ni vertu, et avait pris enfin les résolutions, théoriques, parmi lesquelles la rigueur dans le choix des personnes qui seront investies d'une mission d'Etat: «Je veillerai davantage de rigueur à ce que les personnes que je nomme aux différentes fonctions d'Etat soient exemplaires et de bonne éthique...» (Sic). Curieusement, quatre ans après, le Congo est de plus en plus victime d'une crise généralisée des valeurs. Les dispositions constitutionnelles relatives au respect de l'éthique sont bafouées, en l'occurrence l'article 73 de la constitution qui interdit au président et ministres d'acquiescer, à quelque titre que ce soit, les biens appartenant au domaine de l'Etat. Il serait bien évidemment audacieux de parler de l'existence des personnes de bonne éthique parmi les gouvernants congolais. Il sévit au Congo l'ignorance, le mépris et l'oubli des règles relatives à l'éthique. Les malheurs publics des Congolais tirent leur source de ces phénomènes qui constituent des dangers que tout Congolais doit éviter.

En définitive, garantir la continuité de l'Etat congolais, c'est, avant tout, restituer tout ou partie de ce qu'on lui a pris frauduleusement et respecter, au nom de l'autorité impartiale de l'Etat, les lois et règlements de la République. Et surtout enfin, d'éviter de rendre brumeuses les pistes de la transparence démocratique dans la gestion de la chose publique.

A. C. NASSY PRATT

## La présomption d'innocence comme valeur socio-juridique

Dans un poste de commissariat de police de Brazzaville, un ressortissant étranger traîne une femme, au motif qu'elle aurait volé une somme de 120.000 F Cfa pendant la nuit. Dès leur arrivée au commissariat, les agents de permanence s'acharnent sur la pauvre femme, voulant la déshabiller et la passer à tabac, avec comme argument principal, sa nationalité, réputée être, chez nous, synonyme de «voleur», de «prostitution», etc. Il fallait donc immédiatement obtenir et par tous les moyens, aveux et remboursement. Fort heureusement, l'officier de police judiciaire du jour, officier supérieur de son état, interdit toute action corporelle sur la dame, tant qu'il ne l'a pas entendue personnellement... Cette attitude en apparence simple, puisque ne relevant que du bon sens de l'officier en service, met à l'avance ce qu'on appelle, en droit, la présomption d'innocence. C'est cette attitude qu'en principe, tous les officiers devraient avoir, face à ce genre de situation.

Pour des besoins d'enquête, la police a le pouvoir d'interpellier tout citoyen, toute personne vivant sur sa zone de compétence et qu'elle jugerait suspecte ou simplement indispensable pour éclairer une procédure. Les gens ainsi contactés, bien que pour certaines raisons, ils peuvent être gardés à vue, ne sont nullement coupables des faits, et donc bénéficient de la présomption d'innocence, même si toutes les preuves convergent vers leur culpabilité. Seul, le juge établira les responsabilités et prononcera l'accusation, au terme d'une procédure judiciaire qu'on appelle procès, dans une juridiction établie et reconnue compétente.

C'est à ce moment-là et seulement à ce moment-là que les médias qui s'y intéressent, peuvent communiquer clairement sur l'auteur de tel ou tel autre

délit qui a défrayé la chronique. Et il est légitime que le public soit bien informé.

Cependant, les habitudes qui consistent à présenter, à la télévision, les citoyens interpellés par la police, comme des coupables ou des «trophées», qui démontrent les prouesses de notre police nationale d'avoir mis la main sur tel ou tel criminel, délinquant ou malfaiteur, ne sont pas du tout respectueuses ni du droit, ni de la dignité de la personne humaine, tels que proclamés par notre constitution et par les instruments juridiques internationaux auxquels notre pays a souverainement souscrit.

Le droit a pour principe de chercher à établir la vérité qui n'est pas toujours évidente. C'est pour cela qu'avant le procès, il est généralement observé un long temps passé à l'instruction. Le juge instructeur mène toutes les démarches, pour ne pas condamner un innocent ou bien même, mettre la vie des éventuels témoins en danger. Dans cette période, il est généralement proscrit de mettre sur la place publique des informations qui ont un lien avec l'affaire en instruction. Ni la police, ni la presse ne devraient publier les images claires sur les prévenus, car, à la fin de l'instruction, l'on peut se rendre compte que la police était sur une fausse piste. Alors, le prévenu doit être mis en liberté. Qu'advierait-il si jamais la personne interpellée avait été présentée et humiliée à la télévision publique, alors que finalement, les faits qui lui ont été reprochés s'avéraient faux ou qu'il y ait eu erreur sur la personne? Une image souillée détruit la confiance sociale, surtout que notre police ne porte jamais des démentis. Il n'y a qu'à penser à toutes les personnes arrêtées, comme meneurs de la grève, tant du côté des enseignants que de celui des élèves, et présentés au public à travers les médias,

puis relâchées dans le silence total. Quelqu'un a-t-il déjà pensé à ce qu'est devenue leur vie dans le quartier, après ces accusations? La méfiance ainsi créée à l'école, dans le quartier ou même dans la famille est déjà une forme de condamnation injuste qui, malheureusement, ne sera jamais réparée. A mon avis, la communication concernant les personnes interpellées ou arrêtées par la police ou la gendarmerie, doit se faire dans le respect de leurs droits et dignité. Les responsables des médias doivent aussi le comprendre. Nous ne devons jamais oublier que la constitution du 20 janvier 2002, en vigueur dans notre pays, garantit ces droits au citoyen congolais:

-Article 7: «La personne humaine est sacrée et a droit à la vie. L'Etat a l'obligation absolue de la respecter et de la protéger. Chaque citoyen a le droit au libre développement et au plein épanouissement de sa personne, dans le respect des droits d'autrui, de l'ordre public, de la morale et des bonnes mœurs».

-Article 9: «La liberté de la personne humaine est inviolable. Nul ne peut être arbitrairement accusé, arrêté ou détenu. Tout prévenu est présumé innocent, jusqu'à ce que sa culpabilité ait été établie à la suite d'une procédure lui garantissant les droits de la défense. Tout acte de torture, tout traitement cruel, inhumain ou dégradant est interdit».

-Article 21: «L'Etat reconnaît et garantit, dans les conditions fixées par la loi, la liberté d'aller et de venir, d'association, de réunion, de cortège et de manifestation».

-Article 41: «Tout citoyen, qui subit un préjudice du fait de l'administration, a le droit d'agir en justice, dans les formes déterminées par la loi».

Paul DAH



**UNHCR**

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

## AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°05/2013

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un (e) ASSOCIE (E) CHARGE (E) DE LA REINSTALLATION pour ses services à Brazzaville.

1. Numéro de Poste: 10013750.
2. Grade du Poste: GL6.
3. Période: 12 mois.
4. Lieu d'affectation: Brazzaville.
5. Date de prise de fonction: 1<sup>er</sup> août 2013.

### 6. Description de tâches:

Sous la supervision directe de l'Administratrice Chargée de la Protection, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes:

- Assister l'Administratrice Chargée de la Protection dans la conduite des entretiens avec les réfugiés sur leurs situations (familiale, sociale, économique et juridique) et faire les évaluations de leurs besoins de protection internationale, en vue d'identifier les cas éligibles à la réinstallation;
- Soumettre des recommandations pour avis à l'Administratrice Chargée de la Protection ou au Comité de réinstallation quant aux besoins de réinstallation;
- Tenir informés les Réfugiés sur l'évolution/l'état de procédure de leurs dossiers de réinstallation;
- Préparer et tenir à jour les dossiers physiques des cas de réinstallation et maintenir à jour la base de données des cas de réinstallation;
- Préparer des statistiques de réinstallation et les maintenir à jour;
- Coordonner les formalités de voyage pour les cas acceptés avec le HUB, le siège, les ambassades des pays de réinstallation, tout en assistant les réfugiés dans les

préparatifs de départ en coordination avec OIM;

- Assister l'Administratrice Chargée de la Protection dans la préparation des dossiers à soumettre aux pays de réinstallation;
- Assister à la programmation et organisation des missions de sélection des pays de réinstallation;
- Exécuter d'autres tâches en dehors de celle mentionnées ci-dessus.

### 7. Qualifications requises:

- Être de nationalité Congolaise (RC);
- Avoir un casier judiciaire vierge;
- Être détenteur d'un diplôme d'études secondaires; autres références scolaires seraient un atout;
- Avoir une expérience professionnelle de 6 ans dans le domaine. L'expérience du HCR ou d'une autre agence des Nations Unies est un atout;
- Avoir une connaissance approfondie des normes de réinstallation des réfugiés, de ses politiques et de ses principes;
- Avoir la maîtrise du français et un bon niveau d'anglais. La maîtrise des 2 langues nationales est un atout;
- Avoir de bonnes connaissances informatiques.

### 8. Dépôt de candidature:

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

- une demande manuscrite;
- un curriculum vitae aussi détaillé que possible;
- une notice de personnel P11. Les imprimés de cette notice personnelle peuvent être retirés à la guérite de la Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ou aux Bureaux de Terrain (Impfondo, Betou et Loukolela);
- la photocopie du diplôme le plus pertinent pour cette of-

### REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte postale: 1093  
6, rue du 18 mars 1977  
Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur  
Centre - Ville Brazzaville

Tél.: 06 808.13.24/05 737.37.03  
Fax: + 41 22 739 7279  
Email: cobbr@unhcr.org

fre;

• Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Les candidatures doivent être adressées sous pli confidentiel à Monsieur le Représentant de l'UNHCR en République du Congo, avec la mention «AVIS DE VACANCE DE POSTE N°05/2013» et déposées à l'adresse suivante:  
- Représentation de l'UNHCR en République du Congo, à Brazzaville: 6, rue du 18 mars 1977, Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur, Centre-ville, B.P: 1093, Brazzaville.

Ou

- Aux Bureaux de Terrain de l'UNHCR, à Impfondo et Betou, aux adresses suivantes:

- 336, avenue Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Mougoungui-Impfondo.
- Quartier CA METRES-Betou.
- Quartier Quinze ans, Loukolela.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au: 03 juin 2013.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables, entre 8h00mn et 16h30mn.

Les demandes de candidatures reçues après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas prises en compte et les dossiers non retenus seront détruits. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et seront soumis à un test écrit et à l'interview.

Fait à Brazzaville, le 20 mai 2013

L'ADMINISTRATION DU HCR

E.T.C S.A  
Equateur Telecom Congo



Date: 16/05/2013  
Nos Réf: DG/DARH/Adm

## AVIS DE RECRUTEMENT CHEF COMPTABLE

La société Equateur Télécom Congo, opérant sous la marque AZUR, recrute un Chef Comptable.

Le Chef Comptable aura pour tâches spécifiques de:

1. Veiller à la tenue de la comptabilité de l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur et aux respects des règles de la déontologie comptable;
2. Superviser l'ensemble des travaux liés aux Cycles comptable de l'entreprise;
3. Vérifier et authentifier les écritures comptables, les états des salaires et les ordres de paiements;
4. Transmettre, mensuellement, les analyses des réalisations budgétaires aux différents départements pour leur suivi des prévisions;
5. Vérifier la cohérence et la qualité de l'information fournie par les différents départements;
6. Veiller à l'élaboration et assurer la vérification des états de rapprochements bancaires; contrôler les analyses des comptes établies par les différentes structures;
7. Veiller au respect des Dates limite de clôture de la comptabilité;
8. Elaborer les états financiers Fiscal et comptable, selon les normes locales (OHADA) avec le concours de l'ensemble du personnel du Département;
9. Mettre à jour le plan comptable de l'entreprise en fonction de l'évolution des lois de finances, codes d'impôts, ainsi que des besoins de l'entreprise;
10. Prendre en charge le volet fiscal et parafiscal de l'entreprise;
11. Animer, coordonner et orienter le travail des structures du Département Comptabilité;
12. Assister le Directeur Financier.

### Profil recherché:

• BAC+4 en Comptabilité/Finance; Economie et Gestion; • Maîtrise de l'utilisation des outils informatiques de gestion: tableurs, traitement de texte, bases de données; • Maîtrise de Sage Compta; • Anglais apprécié.

### Qualités:

• Sens de l'organisation; • Sens de la confidentialité; • Sens des responsabilités; • Rigueur et probité morale; • Large disponibilité; • Management.

Merci de déposer votre dossier de candidature à la réception de la société sous un pli fermé (avec la Mention «Chef Comptable») comportant:

- un CV;
- une lettre de motivation.

Vous pouvez également envoyer par l'adresse suivante: careers@azur-congo.com

Date limite de dépôt des Candidatures: 31/05/2013  
Siège

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
Tél. (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

### MINAH

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège: 04 Bis, Rue Nkouma (Moungali)  
Brazzaville

### INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 13 mai 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, la même date, sous Folio 83/04, n°1474, il a été constitué une Société dénommée: «MINAH», dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;  
**Capital:** le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

**Siège:** Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 04 Bis, Rue Nkouma (Moungali).

**Objet:** La Société a pour objet, en République du Congo:

- \* Toutes opérations, généralement quelconques, pouvant concerner, directement ou indirectement, l'achat, l'exploitation, l'emménagement, le warrantage et le transport de tous produits, vente des produits alimentaires, marchandises, denrées et objets de toute nature et de toutes provenances;
- \* Toutes opérations de représentation, de commission et courtage relativement à ces produits, marchandises, denrées et objets;
- \* La vente en gros, demi-gros et détail de tous articles;
- \* La représentée commerciale, le négoce;
- \* Toutes activités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'exploitation du centre de formation en informatique, la maintenance en informatique, l'installation et l'administration de réseaux informatiques, appareils vidéos sur-

veillances, appareils et systèmes de sécurité incendie;

\* Toutes activités de génie biomédical, industriel, et de génie sanitaire;

\* L'importation et la vente de divers matériels et équipements;

\* La commercialisation des consommables informatiques, des matériels et fournitures de bureau;

\* L'acquisition et la vente par voie d'apport, d'échange, d'achat ou autrement, la construction, Bâtiments et Travaux Publics, l'installation, l'aménagement;

\* Création d'agences commerciales et de succursales dans toutes les parties du monde;

\* La participation de la société dans toutes entreprises similaires ou connexes;

**Durée:** La durée de la société est de 99 années;

**RCCM:** La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°BZV/13 B 4321 du 16 mai 2013;

**Gérance:** Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive en date du 13 mai 2013, Monsieur AHOUSSINOU Dossou Jean-Baptiste, de nationalité Béninoise, est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Bibliothèque nationale du Congo

## Des livres de russe désormais disponibles dans les rayons

Des livres de langue russe vont, désormais, garnir les rayons de la Bibliothèque nationale du Congo, sise à côté du C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le sida), à Brazzaville. Ceci, grâce à un don offert, mardi 22 mai 2013, à cette bibliothèque par l'ambassadeur de Russie au Congo, M. Youri Romanov. Qu'accompagnait, notamment, le conseiller de l'ambassade de la Fédération de Russie en République du Congo, par ailleurs, directeur du Centre culturel russe de Brazzaville, M. Sergey Belyaev.

Composé, entre autres, de dictionnaires, d'ouvrages sur la littérature, la grammaire, l'énergie hydraulique, les transports, ce don a été réceptionné par François Ondaye Akiera, directeur de la Bibliothèque nationale du Congo, un russophone. Qui a, naturellement, remercié l'ambassadeur de Russie pour ce don. «Moi et mon personnel, nous sommes extrêmement contents de vous recevoir dans ce bâtiment du savoir, le gardien du savoir, dans ce bâtiment culturel, dans ce bâtiment en devenir, où la culture congolaise rencontrera, à coup sûr, la culture russe et européenne...», a-t-il déclaré. Avant de rassurer le donateur sur l'utilisation à bon escient du don. «Pour nous, c'est aussi, le plaisir et l'honneur d'être à la Bibliothèque nationale qui est, normalement, le noyau de la culture écrite d'une nation. Les traditions de toutes les bibliothèques nationales sont connues, c'est l'accumulation des publications qui existent dans le pays, en plus, l'échange inter-bibliothécaires. De notre part, nous faisons des efforts pour établir les relations avec les bibliothèques russes, avant tout, la bibliothèque dont nous avons parlé, c'est la bibliothèque nationale russe... Nous faisons de notre mieux pour que

cette bibliothèque coopère avec votre bibliothèque nationale», a déclaré Sergey Belyaev. Pour sa part, Youri Romanov a rappelé la visite effectuée, l'année dernière, en Russie, par le président Denis Sassou Nguesso.



Youri Romanov remettant un échantillon du don à François Ondaye Akiera



Photo de famille à la fin de la cérémonie.

so. Une visite, a-t-il dit, qui a été couronnée de succès. Et au cours de laquelle les présidents russe et congolais avaient manifesté leur ferme volonté de renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines différents. «Je vois beaucoup d'opportunités pour renforcer ces liens de coopération,

y compris la collaboration avec les bibliothèques russes. Je vois qu'il faut apporter plus de livres russes pour votre bibliothèque; il faut organiser l'échange d'expériences avec la Bibliothèque nationale du Congo, parce que nous avons des bases juridiques: il y a un accord de coopération culturel-

le, et pendant la dernière visite du ministre de la culture et des arts, M. Jean-Claude Gakosso, à Moscou, il a signé le mémorandum de coopération culturelle. Et les deux ministres (ndlr: du Congo et de la Russie) ont manifesté la volonté de concrétiser les liens de coopération dans les secteurs différents...Je pense que nous pouvons renforcer la coopération dans ce domaine. Je pense que nous avons une bonne opportunité pour renforcer nos liens dans ce secteur. Et j'espère qu'avec votre assistance, nous pourrions réaliser beaucoup de projets dans ce domaine. Et permettez-moi, au nom de l'ambassade de Russie, de souhaiter plein succès à votre bibliothèque. En tout cas, moi et notre ambassade, nous sommes prêts à faire tout notre possible pour renforcer notre coopération, particulièrement avec la Bibliothèque nationale du Congo», a-t-il conclu.

Véran Carrhol YANGA

6<sup>ème</sup> édition du concours «Mathabrazza»

## Les lycées Saint-Exupéry et Victor Augagneur, lauréats

Dénoté «Mathabrazza» ou «Rallye Mathabrazza», le concours de Mathématiques franco-congolais initié par le lycée français Saint-Exupéry, a eu lieu, le 19 mars 2013, à Brazzaville. La cérémonie de proclamation de résultats et de remise des prix de l'acte 6 de ce concours s'est déroulée, mardi 14 mai 2013, à l'Institut français du Congo (I.f.c), dans la capitale congolaise. En présence de Gonzague Batteux, proviseur dudit lycée, de Mme de Heulme, attachée de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, des enseignants et de représentants des établissements scolaires, ainsi que des représentants des entreprises sponsors de l'édition.

Contrairement à l'année dernière, l'édition 2013 a mis en compétition 12 établissements scolaires de Brazzaville, Pointe-Noire (République du Congo) et de Kinshasa (République démocratique du Congo). Au total, deux meilleures équipes ont été primées: le lycée français Saint-Exupéry (Brazzaville) et le lycée Victor Augagneur (Pointe-Noire). La sixième édition a mis en compétition 200 élèves de seconde scientifique, répartis en groupes de vingt, malgré la grève qui a avait paralysé l'école congolaise à cette période, a été, pour eux, une occasion de développer certains réflexes et s'adapter au travail d'équipe et d'entraide. Ce qui témoigne de leur intérêt à ce rallye.

Faisant le rappel des différentes étapes du rallye, Jannick Trunkenwald s'est dit fier d'organiser, pour la deuxième fois, cet événement si particulier «Rallye Mathabrazza». Prononçant son mot, Marine de Heulme a, d'emblée, remercié les sponsors, pour leur contribution sans laquelle ce concours, dans une autre acception, n'aurait pas la même physionomie. En outre, l'attaché de coopération a reconnu l'importance Mathématiques. «Même la littérature que je suis, sais à tel point que les Mathématiques sont présentes dans notre vie et sont même essentielles. Elles sont présentes, bien sûr, dans chacun des actes ou dans presque tous les actes de notre vie quotidienne, les actes d'achats,



Les lauréats du concours.

la moindre réservation, etc., et, mais aussi, bien sûr, toute vie économique à la surface de la planète», a-t-elle déclaré. Pour sa part, Gonzague Batteux a énuméré quelques objectifs du «Rallye Mathabrazza». «Il s'agit, en premier lieu, de faire des mathématiques de manière ludique et d'utiliser l'outil mathématiques pour résoudre des problèmes simples, concrets et en rapport avec la vie courante», a-t-il dit. Les deux meilleures équipes ont reçu, chacune, un ordinateur plus une imprimante, une calculatrice graphique programmable, une boîte en métal avec

instruments de géométrie et des diplômes. Pour le reste, des lots de consolation, composés, entre autres, de calculatrices, livres, écritures ont été remis aux dix autres équipes compétitrices. La correction des exercices a été assurée par Jannick Trunkenwald, professeur coordonnateur et conseiller pédagogique de Mathématiques au lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

les MUCODEC et VOUS

SOCIETAIRES DE MBOU MVOUMVOU :  
LE POINT DE VENTE MBOU MVOUMVOU INTEGRE LE POINT DE VENTE PORT !

Votre Point de Vente Mbou Mvouvou vous accueillera dès le 27 mai 2013 dans son nouveau site : Point de Vente PORT sur l'Av. Marien NGOUABI.

Attention, le Point de Vente Mbou Mvouvou actuel fermera le 24 mai 2013.

Rejoignez-nous !

IN MEMORIAM

Alphonsine EBAKA  
(26 mai 1999 - 26 mai 2013)

Quatorze ans, déjà, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, sa servante, Alphonsine EBAKA, l'arrachant, brusquement et brutalement, à l'affection des siens. Le temps qui passe n'altère en rien le souvenir que nous gardons d'elle. En ce jour de triste et douloureux anniversaire, ses familles ZOULA et EBAKA prient tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse pour elle. Elle nous manquera toujours.  
Que par la miséricorde divine, son âme repose en paix.

IN MEMORIAM

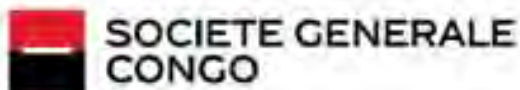
MIET Clément  
(25 mai 1968 - 25 mai 2013)

Voici 45 ans, déjà, que s'est endormi, dans la paix du Seigneur, Monsieur MIET Clément. A l'occasion de l'anniversaire de son décès, les enfants MIET Clément et famille vous prient de vous unir d'intentions à la messe d'action de grâce pour le repos de son âme qui aura lieu le samedi, 25 mai 2013, à 17 h00, à l'église Saint Esprit de Mougali.  
Que la volonté de Dieu soit faite.

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements: Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09 Tel: (242) 525.35.17 L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire





## AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la SOCIETE GENERALE CONGO sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 juin 2013 à 11 heures, à l'Hôtel LEDGER, Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et du Commissaire aux comptes sur les états financiers de synthèse dudit exercice,

Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012,

Affectation du résultat de l'exercice,

Fixation des indemnités de fonction des administrateurs,

Renouvellement du mandat des Administrateurs nommés par l'Assemblée Générale Constitutive du 5 septembre 2011 et par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2011,

Quitus aux administrateurs,

Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale

Constitutive du 5 septembre 2011,

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société sis Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, Congo, à partir de la date du présent avis.

*Brazzaville, le 21 mai 2013.*

Le Président du Conseil d'Administration

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1<sup>er</sup> étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
Tél. (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

## SOCIETE DEVELOPPEMENT CONSTRUCTION AFRICAINE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège: 08, Rue Kébarra (Mikalou)  
Brazzaville

### INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 19 avril 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine, la même date, sous Folio 071/08, n°449, il a été constitué une Société dénommée: «Société développement construction Africaine», dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

**Siège:** Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 08, Rue Kébarra (Mikalou);

**Objet:** La Société a pour objet, en République du Congo:

\* Import-export, tous corps d'état, fourniture du matériel bureautique, électricité, mécanique, plomberie sanitaire, climatisation, fabrication et vente application de peinture;

**Durée:** La durée de la société est de 99 années;

**RCCM:** La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/13 B 4255 du 22 avril 2013;

**Gérance:** Suivant Procès-verbal de décisions de l'associé unique, à savoir: Monsieur OKIA Nicaise, de nationalité Congolaise, est le Gérant de la Société; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion*

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

## APPEL D'OFFRES NATIONAL

### N°DAO 001/SNR/2013

### «Acquisition du Matériel et outillage»

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation par note n° 424/MFBPPI/DGCMP du 24 Mars 2013 du plan annuel de passation des marchés par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

2. Le Service National de Reboisement a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2013, les fonds nécessaires pour financer l'opérationnalisation de son programme d'activités au titre de l'année 2013;

3. Le Service National de Reboisement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du matériel et outillage en quatre (4) lots:

- l'offre n°1 est composée des lots 1 et 2;
- l'offre n°2 est composée des lots 3 et 4.

4. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel et outillage.

5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert, tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des

informations auprès du Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante:

- Service National de Reboisement (SNR)

• B.P: 839

• Tél.: 05 714 05 02

• Rue: Denis NGOMA n°88

• Email: imbalo@yahoo.fr

Pointe-Noire

7. les candidats intéressés peuvent, exclusivement, soumissionner, au choix, à l'une des offres et non aux deux. (Cf. point n°2).

8. Le Service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au point n° 6, ci-dessus, contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, pour chaque offre. Le paiement se fera en espèces, au comptant ou par chèque libellé au nom du Service National de Reboisement (SNR).

10. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point n°5, Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR,

au plus tard, le 13 Juin 2013, à 14 heures (heure locale TU+1) et devront porter les mentions suivantes:

- Dossier d'appel d'offres N° DAO 001/SNR/2013
  - Acquisition du matériel et outillage: Offre n°1 (lots 1 et 2)
  - Acquisition du matériel et outillage: Offre n° 2 (lots 3 et 4).
  - Garantie des offres:
    - Offre n° 1 (lots 1 et 2): 1.500.000 F. CFA
    - Offre n° 2 (lots 3 et 4): 1.500.000 F. CFA
- A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement, le 13 Juin 2013, à 14 heures.

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-dessus mentionnée, le 13 Juin 2013, à 14 heures.

Chaque offre devra être accompagnée d'une garantie d'offre d'un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA. Cette garantie est payable par chèque certifié libellé au nom du SNR, récupérable après adjudication du marché.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de soumission.

*Fait à Pointe-Noire, le 13 mai 2013*

Le Directeur du SNR

Lambert IMBALO

Mohamed Moussa Dhaffane, ministre d'Etat centrafricain de l'environnement

## «La Seleka n'est pas constituée de djihadistes ou d'islamistes, d'intégristes ou de wahhabites»

Du 20 au 22 mai 2013, Brazzaville a abrité la consultation régionale des ministres et parlementaires sur les questions majeures relatives à l'environnement, particulièrement autour et dans les établissements humains, sites de personnes déplacées internes et camps de réfugiés des pays du Grand lac. A la clôture de cette rencontre, le général Mohamed Moussa Dhaffane, ministre d'Etat aux eaux, forêts, chasse, pêche de l'environnement et de l'écologie de la République Centrafricaine, a fait une communication dans laquelle il a exprimé la position de son pays sur les questions développées au cours de cette réunion. «La Seleka n'est pas constituée de djihadistes ou d'islamistes, d'intégristes ou de wahhabites», a-t-il martelé. Voici quelques extraits de cette communication.

«Comparativement à beaucoup d'autres pays qui ont connu ce genre de conflit politico-militaire, nous pouvons affirmer, avec véhémence, qu'en Centrafrique, nous sommes allés très vite à la stabilisation. Aujourd'hui, à part les cas isolés, même assez fréquents mais, tout de même, isolés, Bangui, la capitale, est redevenue une ville fréquentable à tous les niveaux. Les dancings, les restaurants et autres maisons de commerce ont rouvert leurs portes. Le transport des personnes et des biens, les exportations de produits, tels que le bois, ont repris de plus belle. Des compatriotes de tous bords sont nommés à des postes de responsabilité. Les ex-rebelles de Seleka, par souci de réconciliation, ont accepté d'être commandés par un chef d'Etat-major général qui n'est pas issu de leur rang,

mais du commandement militaire de l'ancien régime. Ce qui est facteur de normalisation. Etonnamment, des voix s'élèvent pour chercher à tromper l'opinion publique sous-régionale et internationale que la Centrafrique est en train d'aller droit vers la somalisation. Or, celles et ceux qui s'adonnent à cet exercice de diabolisation le savent bien, il n'y a aucun rapport ni de similitude entre la Somalie et la Centrafrique quant à la nature des deux conflits. La Seleka n'est pas constituée de djihadistes ou d'islamistes, d'intégristes ou de wahhabites. A cette réunion de haut niveau, je suis venu vous rassurer qu'il n'y a pas de conflit religieux dans mon pays, ni aucune crise confessionnelle. La République centrafricaine est et restera un pays laïc (...) Des projets de textes relatifs à



Le général Mohamed Moussa Dhaffane.

l'assistance et à la protection des personnes déplacées internes et des réfugiés dont l'élaboration a été financée par le Secrétariat exécutif de la C.i.r.g.l sont en finalisation pour une soumission très prochaine au Conseil national de transition pour adoption. La présente rencontre nous interpelle et nous autorise à intégrer les recommandations issues des documents ci-dessus mentionnés. Dans un délai raisonnable, le comité d'experts sera convoqué pour introduire les dimensions non moins importantes de l'environnement dans ces projets de politique et de loi relatifs aux personnes déplacées internes. Enfin, et par ma voix, le Gouvernement national de transition remercie la C.i.r.g.l pour son appui technique et finan-

cier, présent et futur en soutien à la R.c.a, pour l'aider à participer à toutes les assises sous-régionales et régionales. Cependant, il réaffirme qu'il a hérité d'un lourd tribut, par rapport à ses engagements vis-à-vis de ses partenaires et surtout par rapport au Secrétariat de la C.i.r.g.l. En dépit de la situation particulièrement préoccupante que traverse le pays, le Président de la République centrafricaine, chef de l'Etat m'a demandé de solliciter, encore une fois, l'indulgence de la Conférence pour les arriérés de cotisations cumulés à ce jour. Nonobstant la situation difficile que le pays traverse, le gouvernement de la R.c.a affiche une volonté manifeste et s'engage à les éponger dès que la trésorerie sera favorable.

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire  
Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél: 06 664.85.64/04 432.52.12.  
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

### INSERTION LEGALE

Suivant les statuts, déposés au rang des minutes à l'étude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 29 Août 2009, enregistrés au domaine de timbre, le 1er Septembre 2009, sous le folio 150/56 N°5432, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/09 B 1125 du 08 Septembre 2009, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** OPLAND SERVICES, en sigle «OPS-SARL»;  
**Forme juridique:** Société à Responsabilité Limitée;  
**Capital:** Deux millions deux cent mille (2.200.000) CFA, divisé en cent (100) parts sociales de 22.000 F. CFA de valeur nominale;

**Siège social:** Pointe-Noire, B.P:1885;  
**Objet:** Commerce général, Diverses prestations de services, Gardiennage, Restauration, Accueil et voyage, Mise à disposition du personnel;

**Gérance:** La société est gérée et administrée par monsieur YENGO MMABOU Arnaud Wenceslas.

Pour insertion,

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine.

### ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05 534 11 92/06 631 14 17,

A, suivant acte authentique reçu le dix-huit novembre deux mille onze, enregistré folio 118/10 n°751, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Dénomination:** «Travaux et Ingénierie du Bâtiment», «TIBAT»;

**Objet:** Prestation de service, travaux bâtiment, vente matériaux de construction, fabrication et vente des briques;

**Capital:** UN MILLION (1.000.000);

**Siège:** Pointe-Noire, quartier Vindoulou, B.P: 4346;

**Gérance:** Par Monsieur Thibault Yann VALIERES, né à Orsay, le quatorze mai mil neuf cent quatre-vingt-quatre, demeurant à Pointe-Noire, quartier centre-ville, République du Congo.

**R.C.C.M:** CG/PNR/11 B 2649.

Pour avis

Le Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire

Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)  
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)  
B.P: 14745, B/ville - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79  
E-mail: pchimene@yahoo.fr

### SERVAIR CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 500 000 000 de Francs CFA  
Avenue Charles De Gaulle  
1er étage immeuble ex-Papyrus, Plateau-ville  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM: CG/BZV/10-B-2367

Suivant Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société «SERVAIR CONGO» SA, avec Conseil d'Administration, au capital de 500 000 000 de Francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville et immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/10-B-2367 du vingt-trois novembre deux mille dix, tenue en date à Brazzaville du 28 avril 2013, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 13 mai 2013 et enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le 14 mai 2013, sous le Folio 085/7 numéro 951, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré sur:

- la nomination de Monsieur Bruno DUPERRIN en qualité de représentant permanent de la société «SERVAIR INVESTISSEMENTS AEROPORTUAIRES», Société Anonyme de droit Français, auprès du Conseil d'Administration de la société «SERVAIR CONGO» SA, en remplacement de Monsieur Pierre MURRACIOLE;

- le projet de rapport de gestion
- Arrêté des comptes sociaux 2012;
- la présentation du rapport (article 715) du commissaire aux comptes sur l'arrêté des comptes sociaux 2012;
- le budget prévisionnel 2013;
- la présentation des conventions réglementées;
- la convocation de l'Assemblée Générale Mixte au 05 juin 2013.

L'inscription modificative des présentes a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 17 mai 2013, sous le numéro 13 DA 562.

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

## Diabes-Rouges football

## Des chasseurs de buts ignorés!

Ça recommence, pour les Diabes-Rouges, les 8 et 15 juin prochains, avec les éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Ils sont attendus de pied ferme, à Franceville, d'abord, où le Gabon a une revanche à prendre sur eux, avant de recevoir, ensuite, le Burkina Faso, à Pointe-Noire.

Sous la direction de leur sélectionneur, le Franco-algérien Kaamel Djabour, leur mise au vert s'effectuera, à partir du 29 mai, à Oyo. Comme d'habitude, ce dernier a convoqué les mêmes attaquants usant de pétards mouillés, dirait l'humoriste, lors des précédentes journées.

Le sélectionneur national a, par contre, ignoré les deux vedettes du critérium des buteurs du championnat national en cours, notamment Rudy Guelor Bebhey-Ndey, de l'A.C Léopards de Dolisie, et Lorry Nkolo "Pouloulou", de Diabes-Noirs, qui se livrent à un duel à distance, depuis le début de la compétition.

Après onze journées, c'est un combat à l'échelle nationale qui les oppose. Bebhey-Ndey a été l'auteur d'un doublé, le week-end dernier, qui porte son actif à 11 buts, coiffant Lorry Nkolo, d'un petit but, ce dernier n'ayant ins-



Bebhey-Ndey faisant cirer sa bottine magique.

crit qu'un but, son dixième de la compétition, devant l'A.S Cheminots. Il était à un doigt du doublé, offrant un penalty à Diafouka, alors qu'il avait la possibilité de le transformer en but, lui-même, s'il l'avait tiré.

Nos deux buteurs sont en verve. Ils ont, déjà, réussi l'exploit d'inscrire, chacun, 4 buts en un seul match, Nkolo ajoutant même un triplé à son actif. Sans compter quelques doublés, pour Bebhey-Ndey. Et pourtant, donc, Kamel Djabour semblerait n'avoir pas une cote d'amour pour les deux



Lorry Nkolo "Pouloulou" au travail

meilleurs réalisateurs du championnat de Congo. Cela se produit rarement sous certains cieux. Alors, Rudy Guelor Bebhey-Ndey et Lorry Nkolo "Pouloulou" ne seraient, finalement, que de médiocres buteurs? Tel ne serait pas l'avis des gardiens de but qu'ils ont 21 fois envoyés promener au fond de leurs filets. Les raisons de leurs «exclusions» résideraient ailleurs, affirment, par ailleurs, certains férus de football. Toutefois, Djabour est responsable de ses choix.

Jean ZENGABIO

## Elections à la FécoBoxe

## Rendez-vous: le 25 mai

L'assemblée générale électorale de la FécoBoxe (Fédération congolaise de boxe) est convoquée, samedi 25 mai 2013, à 10h, à Brazzaville. Dans la salle de conférence n°1 du Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

Comme pour toutes les assemblées fédérales, «les frais de transport et de séjour des délégués de l'intérieur du pays sont à la charge du Ministère des sports et de l'éducation physique. Les mandats émis par les ligues et déterminant le corps électoral feront l'objet d'un contrôle rigoureux de la part de la Fédération congolaise de boxe», rappelle Marie-Magloire Dambenzet, 14 ans de règne, déjà, à la tête de la FécoBoxe et candidat à sa propre succession.

Il y a de l'électricité dans l'air, à l'orée de cette assemblée. Les partisans d'un autre candidat à la présidence accusent le président sortant de recourir à des moyens frauduleux, pour être reconduit.

J.Z.

## Championnat national d'élite 1 de football

## Léopards en tête, Kondzo à l'affût!

## Résultats:

Munisport-J.S.T (1-2), Inter Club-A.S.P (2-1), U.S Saint-Pierre-S.M.O (0-2), F.C Bilombé-Tongo F.C (1-0), CARA-La Mancha (1-0), Nico-Nicoyé-Cuvette F.C (2-3), A.S Cheminots-Diabes-Noirs (1-2), A.C Léopards-Etoile du Congo (2-0).

Tels sont les scores des rencontres de la 11<sup>ème</sup> journée du championnat national direct de Ligue 1 du Congo, disputées le week-end dernier. 19 buts ont été marqués, au cours de cette journée. C'est la sixième performance du championnat, la meilleure étant réalisée lors de la deuxième journée, les buteurs ayant envoyé 22 fois le ballon dans les cages.

Plus de la moitié des buts, 14, au total, ont été obtenus au Stade Municipal de Pointe-Noire, le gros lot des matchs s'y étant déroulé. Vendredi 17 mai, J.S.T y est allé glaner trois points aux dépens de Munisport. De même, Saint-Michel de Ouenzé, samedi 18 mai, victorieux d'U.S Saint-Pierre.



Bermajin Kangou (n°11) plongeant un cheminot dans l'embarras.

Pour l'U.S Saint-Pierre, le calvaire continue. Ses dirigeants bougeront-ils les choses? Les joueurs manqueraient de moral. Il faudra, peut-être, relancer l'opération de réarmement moral. Car, tout comme le soldat, le joueur de football ou de n'importe quelle discipline sportive marche au moral, à moins qu'on opte pour cette décrépidité qui serait, déjà, très avancée. Décidément, c'était une sale

journée pour les clubs de la capitale économique, car Nico-Nicoyé, visité par Cuvette F.C, s'est fait surprendre, de même que l'A.S Cheminots qui avait juré confondre les Diabes-Noirs. On voulait voir clair à la tête du classement. On en est ravi. L'A.C Léopards de Dolisie est toujours inaccessible. Mieux, il a consolidé sa position, en bousculant l'Etoile du Congo, à Dolisie, avec une insolence qui n'a d'égal que l'amer-

tume de ceux qui ne le lui pardonne difficilement. Et pourtant, il n'opère pas de miracles. Il joue au ballon comme tout le monde. La comparaison s'arrête là. Parce que l'A.C Léopards n'exhibe pas les mêmes clichés que tout le monde. Sa rigueur dans le jeu, la qualité de son groupe et la motivation mis par le staff dirigeant reflètent bien son classement. Ce ne sont pas les mauvais élèves du championnat qui le démentiront.

On reconnaîtra, à sa juste valeur, les efforts consentis par F.C Kondzo, vainqueur de Patronage Sainte-Anne, en s'accrochant à la deuxième place.

Ce week-end, on attaque la douzième journée...

G.M.

## Classement officiel

1. A.C Léopards (24 points/10 matchs). 2. F.C Kondzo (23/10 matchs). 3. CARA (19, +6). 4. A.S Cheminots (18, +2). 5. S.M.O (18, +2). 6. Tongo F.C (18, -2). 7. J.S.T\* (17, +4). 8. F.C Bilombé (17, -1). 9. Diabes-Noirs (15, +6/9 matchs). 10. Etoile du Congo (15, 0). 11. La Mancha (15, 0). 12. Nico-Nicoyé (13, -1). 13. A.S.P (12, -1). 14. Patronage Sainte-Anne (12, -1). 15. Inter Club (10). 16. Munisport (9, -6). 17. Cuvette F.C (9, -7/10 matchs). 18. U.S Saint-Pierre (2).

## Karaté

## Me Florent Tsiba favorable à l'aspect mythique

Président d'honneur de la Fécoka'Ama (Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires), le ministre d'Etat Florent Tsiba, ceinture noire 7<sup>ème</sup> dan, s'est prononcé en faveur de la sauvegarde de l'aspect mythique du karaté. Pour lui, le karaté, hormis les compétitions officielles, doit se pratiquer dans la discrétion et non dans la rue.

Me Florent Tsiba s'est exprimé à l'occasion de la visite de courtoisie et la présentation, lundi 20 mai 2013, des membres du nouveau comité exécutif de ladite fédération, élus le 14 mai dernier. Ces derniers sont allés lui demander conseil,

Me Florent Tsiba (en kimono) et Dominique Ondzé (à sa droite)



avant leur entrée en fonction. Visiblement heureux de leur initiative, il les a exhortés au travail bien fait, en vue du rayonnement du karaté, et à œuvrer pour la solidarité des karatékas congolais. Il leur a demandé, par ailleurs, de combattre la distribution généreuse des ceintures et grades. Pour l'éviter, il les a invités à inculquer aux jeunes «le sens de l'honneur et de la réussite par l'effort». Il a saisi cette opportunité pour recommander aux nouveaux dirigeants nationaux du karaté d'avoir une pensée pieuse envers les anciens maîtres décédés, pour avoir transmis leurs connaissances aux nouvelles générations. Il a, aussi, rendu hommage au président sortant, Dieudonné Okombi. Aux nouveaux dirigeants de consolider les acquis qu'il a laissés, tout en leur demandant de tirer les en-

**CAPPED**  
Centre de Promotion & de Prémios des Entreprises à la Base Solidaire

**LA FINANCE SOLIDAIRE POUR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE VOS ENTREPRISES**

**Nos agences:**  
- **Brazzaville:**  
\* **Siège social:** Villa 43B, quartier Milice Makélékélé (A l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences- vers le marché total): Tél: 06 621 88 42 / 04 457 69 88  
E-mail: cappedbzv1@yahoo.fr  
Site Web: [www.capped-cg.org](http://www.capped-cg.org)  
\* **Ouenzé - Bacongo - Mikalou - Mfilou**

- **Pointe Noire:**  
**Tié-Tié et Grand Marché:** Tél.:06 656 06 94/ 04 430 98 29  
- **Dolisie:** Tél: 06 658 58 53/04 488 94 69  
- **Ouessou:** Tél.:04 493 59 50 /06 632 92 17

**EPARGNE, CREDIT, MICRO CREDITS SOLIDAIRES, TRANSFERTS D'ARGENT**

**GX INTERNATIONAL** **TNT**  
Aller + loir! sure we can

Nouveau logo, Nouvelle vision  
Nouvelle gestion avec **SAP BUSINESS ONE**

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis  
Merci pour votre Confiance

Export et Import Express (plis, colis, pièces détachées...)

**Service Commercial**  
Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87  
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38  
[www.gxinternational.net](http://www.gxinternational.net) [www.tnt.com](http://www.tnt.com)

**Eric-Pressing**

**PRESSING DE LUXE**  
Situé au coeur économique de: \* Brazzaville rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,  
**ERIC-PRESSING**

**ERIC**  
\* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec  
\* R = Remplissant toutes les conditions de lavage  
\* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait  
\* C = Compétence qui fait la différence

**PRESSING**  
\* P = Professionnel confirmé  
\* R = Reste fidèle au bon service  
\* E = Entretien de qualité inégalable  
\* S = Service non stop  
\* S = Sollicité par les clients exigeants  
\* I = Incomparable, toute la ville en parle  
\* N = Nommé ERIC-PRESSING  
\* G = Garantit la longévité de nos vêtements

**Faites confiance à notre pressing de luxe**

seignements nécessaires de son action à la présidence de la fédération, afin de faire plus ou mieux, pour le bien du pays. Dominique Ondzé, président élu de la Fécoka'Ama, et l'ensemble de

son comité sont conscients du défi qui les attend et tiennent à le surmonter.

G.M.